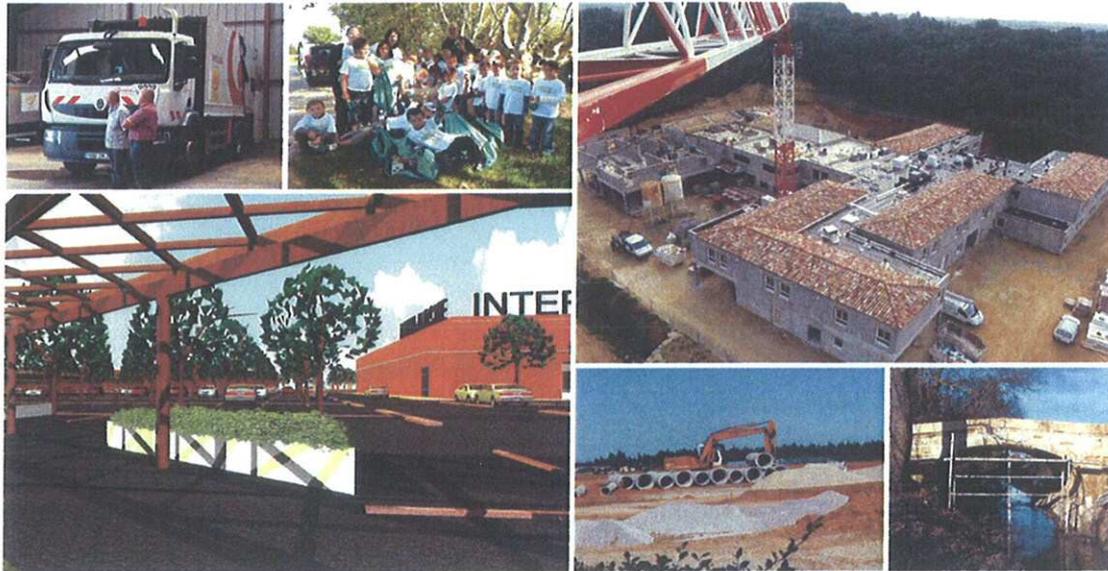


COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

RAPPORT D'ACTIVITES 2010



145 avenue de la Condamine –
BP - 10 30600 Vauvert / T. 04 66 51 19 20/F. 04 66 51 19 30 www.petitecamargue.fr

Sommaire

- Le mot de la Présidente
- La présentation du Territoire
- Compétences de l'EPCI
- Les Elus Communautaires
- Budget 2010 de l'EPCI

1) LES SERVICES FONCTIONNELS

- Secrétariat Général
- Service Finances/Comptabilité
- Service Ressources Humaines
- Service Juridique
- Service Communication
- Service Technique
- Service Police Municipale Intercommunale

2) UN DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITE

- Service Aménagement de l'Espace / SPANC
- Service Développement Economique
- Service Environnement
- Service Emploi, formation et insertion professionnelle
- Service Tourisme
- Service Culture

3) UNE QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICES

- Maison de la Justice et du Droit
- Centre Local d'Information et de Coordination
- Ecole de Musique de Petite Camargue
- Service de Restauration Scolaire

Le mot de la Présidente

Pour cette huitième édition, nous avons entrepris de rajeunir la présentation du rapport d'activité annuel de la Communauté de Communes. La lisibilité s'en trouve sans doute améliorée, parfois le texte, plus aéré, se voit même agrémenté de photographies ou de diagrammes, et une partie prospective replace le travail accompli dans une dynamique pluriannuelle.

Comme tout premier essai, cette tentative est largement susceptible d'améliorations et vos remarques dans ce sens seront les bienvenues, afin d'enrichir le document pour les années à venir.

Huit ans d'existence ont permis d'ancrer fortement notre structure dans le paysage administratif.

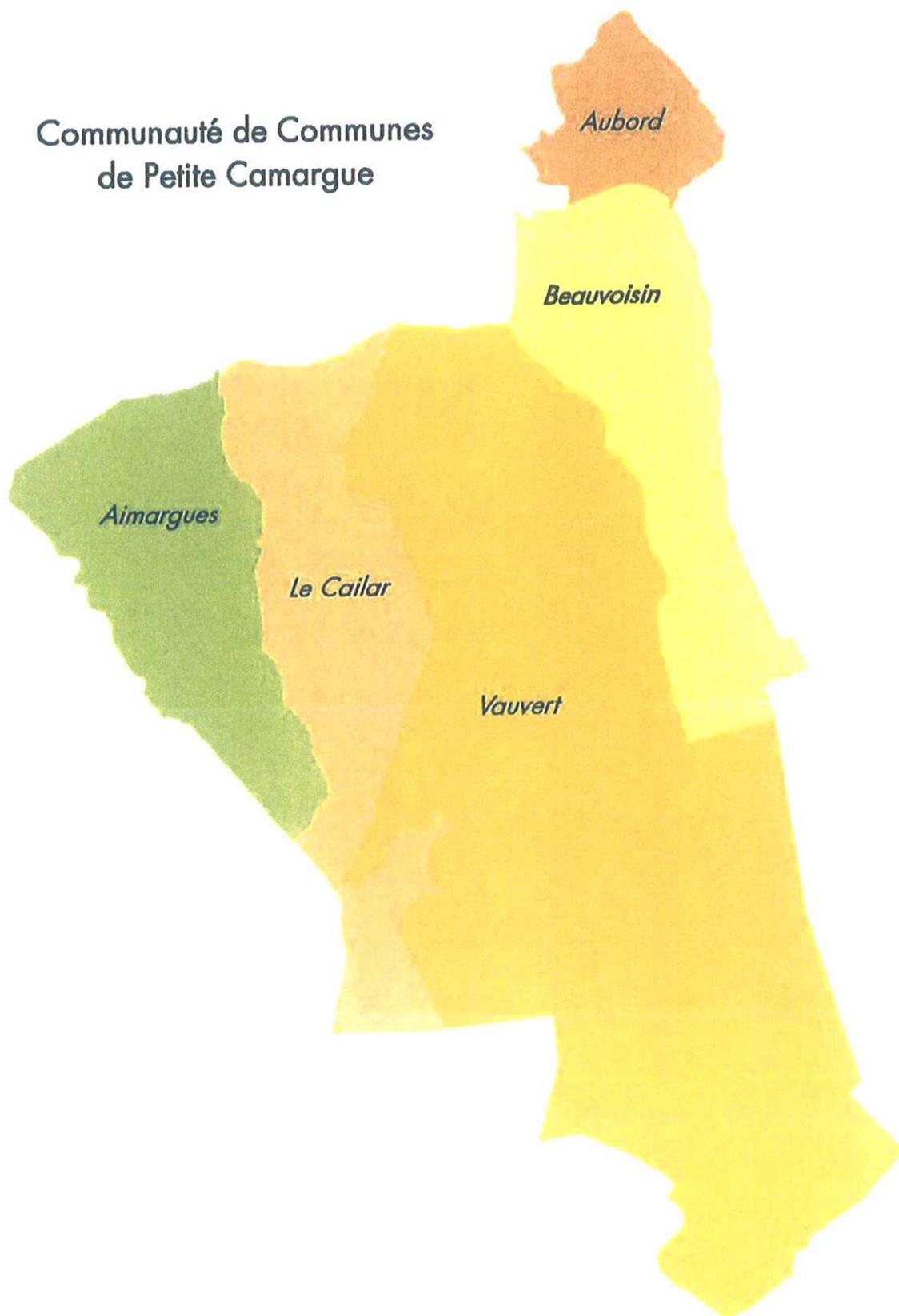
Bien des services communautaires n'existaient pas avant la mise en place de l'EPCI (C.I.I.C, SPANC,...), certains ont vu largement doubler le nombre de leurs usagers (école de musique, restauration scolaire...), d'autres enfin ont fait l'objet d'une internalisation, élargissant les contours du service public (cuisine centrale, centre d'hébergement).

L'année 2010 restera, dans l'existence de nos structures intercommunales, une année charnière puisque celle-ci s'est achevée avec la promulgation d'une loi de réforme territoriale, renforçant les rôles, compétences et légitimité des intercommunalités. Quelles que soient les appréciations que les élus peuvent porter sur ce texte, dans la diversité de leurs convictions et sensibilités, il semble possible de s'accorder sur une réalité. Désormais il convient de raisonner en termes de « bloc communal », soudant les deux échelons de proximité, et de ne plus évoquer la commune que comme « commune dans sa Communauté de communes ».

Nul doute également que les challenges de demain ne soient de renforcer les coopérations entre EPCI et les mutualisations de services entre communes et Communauté.

Reine BOUVIER,

Communauté de Communes
de Petite Camargue



Présentation du Territoire

La Communauté de communes de Petite Camargue, créée en 2001, compte 24 156 habitants répartis entre cinq communes. Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar et Vauvert.

Situé entre Nîmes et Montpellier, proche de l'Autoroute A9, le territoire offre une réelle opportunité géographique pour les entreprises désireuses de s'implanter. Ce sont au total plus de 90 ha de zones d'activités que gère la Communauté de communes, ce qui représente près de 80 entreprises dont les activités sont largement diversifiées.

Le tourisme est également un atout majeur grâce aux paysages uniques, aux traditions taurines et à son Histoire architecturale.

La Communauté de communes s'étend sur une superficie d'environ 19 370 hectares.

Reine Bouvier, Maire de Le Cailar, en est la Présidente .

Les cinq communes

AIMARGUES : 4 259 habitants
Maire, Jean-Paul FRANC

AUBORD : 2 462 habitants
Maire, Alain MARTIN

BEAUVOISIN : 3 585 habitants
Maire, Bernard CHASSANG

LE CAILAR : 2 446 habitants
Maire, Reine BOUVIER

VAUVERT : 11 404 habitants
Maire, Gérard GAYAUD

Compétences de l'EPCI

A/ COMPETENCES OBLIGATOIRES

➤ **Développement économique**

1) Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.

Sont considérés comme d'intérêt communautaire :

- les zones d'activités économiques existantes, ainsi que celles à créer
- le port de plaisance de Gallician, ainsi que les ports

2) Actions de développement économique

- les Points Emploi existants ou à créer
- le service d'accueil des entreprises et les actions de communication autour de l'activité économique
- la promotion des activités touristiques, ainsi que l'office du tourisme existant
- l'aide aux actions de protection, de réhabilitation, de mise en valeur et de promotion du patrimoine bâti public dans le cadre de programmes thématiques
- l'aide à l'aménagement de sentiers de randonnée
- les politiques d'insertion par l'économique (à l'exception de la gestion des chantiers d'insertion) et la formation professionnelle
- la participation à la Mission Locale Jeune

➤ **Aménagement de l'espace communautaire**

1) Participation à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale et mise en place d'un schéma de secteur, permettant d'harmoniser les plans locaux d'urbanisme

2) Aménagement rural. Définition d'une politique du paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation

3) ZAC d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire concerne exclusivement les ZAC d'activités à créer

4) Réfections de façades

5) Digitalisation du cadastre de l'ensemble des communes et mise en place d'un SIG (système d'information géographique)

6) Application des droits des sols : instruction des certificats d'urbanisme, permis de construire et autorisations spéciales prévues par le code de l'urbanisme, la délivrance de ces documents demeurant du ressort des maires des communes membres

7) Participation à la politique de développement durable menée par le Pays Vidourle Camargue

8) Service public d'assainissement non collectif (SPANC) à l'issue des arrêtés municipaux de zonage

B/ COMPETENCES OPTIONNELLES

➤ **Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire**

➤ **Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés**

C/ COMPETENCES FACULTATIVES

➤ **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou sociaux** d'intérêt communautaire à créer.

Sont d'intérêt communautaire :

- les équipements ou services sociaux ou médicaux, à créer, soumis à autorisation au sens du code de l'action sociale et de la famille (article 313-1).

➤ **Gestion de l'école intercommunale de musique** de Petite Camargue et projet de construction d'une nouvelle école de musique.

➤ **Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions** lorsqu'elles exercent une action sur l'ensemble des communes membres.

➤ **Gestion de la restauration scolaire laquelle concerne :**

- Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites propriétés des communes et leur entretien ;
- L'entretien des réfectoires ;
- L'équipement en matériel et mobilier ;
- Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas où à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité
- La fourniture et la livraison des repas
- Le service de table
- La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus

- Gestion et développement de la maison de justice et du droit
- Équipement strictement lié à la police municipale intercommunale
- Mise en place et gestion du Centre local d'information et de coordination (CLIC) pour l'élaboration des plans d'aide de l'allocation personnalisée d'autonomie

Les Elus Communautaires



Madame Reine BOUVIER
Maire de Le Cailar

Présidente
Membre des commissions Emploi/Formation
professionnelle/Insertion par l'économie, Finances

Vice- présidents élus du BUREAU COMMUNAUTAIRE



Jean-Paul FRANC
Maire d'Aimargues

Vice président délégué au Développement économique
Membre des commissions Emploi/ Formation professionnelle et Insertion par l'économie, Finances et Développement économique



Gérard GAYAUD
Maire de Vauvert

Vice président délégué à l'Environnement
Membre des commissions Développement économique, Environnement et Finances



Bernard CHASSANG
Maire de Beauvoisin

Vice président délégué à l'Action gérontologique
Membre des commissions Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Voirie/Prévention et Libertés publiques, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse, Finances



Alain MARTIN
Maire d'Aubord

Vice président délégué aux Réseaux routiers
Membre des commissions Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Voirie/ Préventions et Libertés publiques, Environnement, Finances



Manuel GABARRI
Adjoint au maire de Beauvoisin

Vice président délégué aux Affaires culturelles et à la Restauration scolaire
Membre des commissions Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Environnement

	<p>André BRUNDU Adjoint au maire d'Aubord</p> <p>Vice président délégué à l'Urbanisme réglementaire Membre des commissions Développement économique, Voirie/Prévention/Libertés publiques, Finances</p>
	<p>Franck FLORENT Adjoint au maire du Cailar</p> <p>Vice président délégué au Tourisme et à la Communication Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle et Insertion par l'économique, Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Environnement, Finances</p>
	<p>Alain DUPONT Adjoint au maire d'Aimargues</p> <p>Vice président délégué à la Prévention et aux Libertés publiques Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économique, Voirie/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Françoise MEYNADIER Adjointe au maire de Vauvert</p> <p>Vice présidente déléguée au Cadre de vie Membre des commissions Aménagement de l'espace, Développement économique,</p>
	<p>Alain GRANDRY Adjoint au maire du Cailar</p> <p>Vice président délégué à l'Aménagement rural Membre des commissions Aménagement de l'espace, Emploi,/Formation professionnelle/Insertion par l'économique, Voirie/Prévention/Libertés publiques, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Jean-Pierre SAUREL Adjoint au maire de Vauvert</p> <p>Vice président délégué aux Transports et équipements sportifs Membre des commissions Aménagement de l'espace, Voirie/Prévention et Libertés publiques</p>

Membres du BUREAU COMMUNAUTAIRE

	<p>Alain VELASQUEZ Adjoint au maire d'Aimargues</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Aménagement de l'espace et Finances</p>
	<p>Nicolas LANCREY Adjoint au maire de Vauvert</p> <p>Membre de la commission Environnement</p>
	<p>Aude LEMOUEL Adjointe au maire d'Aimargues</p> <p>Membre des commissions Communication et Tourisme, Voirie/ Préventions et Liberté publiques</p>

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

	<p>Christian CUVIER Conseiller municipal de Vauvert</p> <p>Membre de la commission Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>René BELIN Conseiller municipal Vauvert</p> <p>Membre des commissions Environnement, Voiries/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Sylvain BLANC Adjoint au maire du Cailar</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Environnement</p>
	<p>Renée BROYE Conseillère municipale de Beauvoisin</p> <p>Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle/ Insertion par l'économie et Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>

	<p>Joëlle CACHIA MORENO Adjointe au maire de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Finances</p>
	<p>Jean-Sylvain DE POTTER Conseiller municipal du Cailar</p> <p>Membre des commissions Communication/Tourisme, Voiries/Prévention/Libertés publiques, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Nathalie GIL Conseillère municipale d'Aimargues</p> <p>Membre des commissions Communication/Tourisme, Voirie/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Jean-Pierre GUSAÏ Conseiller municipal de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Aménagement de l'espace, Voirie/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Bernard LAFUMAT Conseiller municipal de Beauvoisin</p> <p>Membre des commissions Environnement, Voiries/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Paul LAPORTE Adjoint au maire de Vauvert</p> <p>Membre de la commission Aménagement de l'espace</p>
	<p>Didier LEBOIS Adjoint au maire d'Aubord</p> <p>Membre des commissions Communication/Tourisme, Environnement, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Jean-Claude LOMBARD Conseiller municipal d'Aimargues</p> <p>Membre des commissions Aménagement de l'espace, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Paule MARCAIRE Conseillère municipale de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle et Insertion par l'économique, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>

	<p>Vanessa MARGAROT Conseillère municipale d'Aubord</p> <p>Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle/ Insertion par l'économique, Aménagement de l'espace, Solidarité/ Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Odile MORITZ Conseillère municipale de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économique, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Hubert MUR Adjoint au maire d'Aubord</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économique</p>
	<p>Stéphanie RATO (BARRE) Conseillère municipale de Vauvert</p> <p>Membre de la commission Communication/Tourisme</p>
	<p>Christelle ROUX Adjointe au maire d'Aimargues</p> <p>Membre de la commission Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Christine THEUIL Conseillère municipale de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Communication/Tourisme, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Rémy VALLET Adjoint au maire de Beauvoisin</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Jean-Luc VELY Adjoint au maire de Beauvoisin</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économique, Finances</p>
	<p>Hugues VIDAL Adjoint au maire d'Aimargues</p> <p>Membre de la commission Solidarité/ Culture/Enfance et Jeunesse</p>

Le Budget 2010

Le budget principal de la Communauté de communes de Petite Camargue s'équilibre cette année à 21 879 739,65 € (contre 22 363 313,25 € en 2009 : - 2,16 %).

La section de fonctionnement s'élève à 13 402 789,65 € (contre 13 056 833,25 € en 2009 : + 2,65 %) et celle d'investissement à 8 476 950,00 € (contre 9 306 480,00 € en 2009 : - 8,91 %)

La section de fonctionnement : 13 402 789,65 €

Principales dépenses :

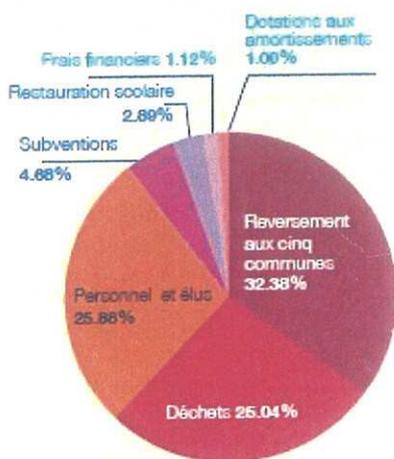
- Reversement aux cinq communes membres : 4 339 243,26€ / 32,38 %
- Déchets (hors personnel) : collecte et traitement des ordures ménagères, déchèteries : 3 355 469,58 € 25,04 %
- Personnel et élus : 3 468 563,36 € 25,88 %
- Subventions et cotisations aux organismes : 827 043,28 € / 4,68 %
- Restauration scolaire : produits alimentaires 388 000,00 € / 2,89 %
- Frais financiers : 150 000,00 € 1,12 %
- Dotations aux amortissements : 134 238,94 € / 1,00 %

Les principales recettes :

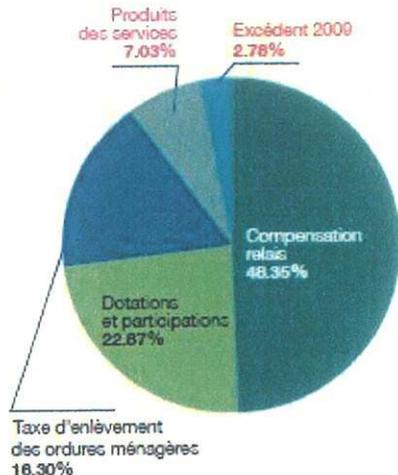
- Compensation relais (suite à la suppression de la Taxe Professionnelle des entreprises) : 6 480 354,00 € (+ 6,24 % par rapport à 2009) / 48,35 %
- Dotations et participations de l'Etat et des autres collectivités territoriales : 3 065 741,01 € (- 4,56 % par rapport à 2009) / 22,87 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 2 184 184,49€ (+ 5,51 % par rapport à 2009) / 16,30 %
- Produits des services (repas cantine, cotisations de l'Ecole de musique...) : 942 100,00 € (+ 10,93% par rapport à 2009) / 7,03 %
- Excédent 2009 : 372 079,94 € 2,78 %

La section d'investissement : 8 476 950,00 €

Principales dépenses



Principales recettes

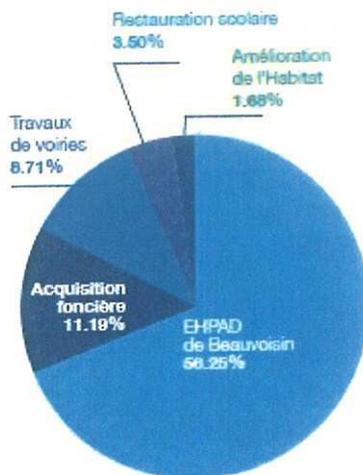


Les principales dépenses réelles d'investissement (5 361 250,00 €)

- Création d'une maison de retraite (l'E.H.P.A.D.) sur la commune de Beauvoisin : 3 015 700,00 € 56,25 %
- 600 000,00 € pour l'acquisition d'un bâtiment sur la zone industrielle de Vauvert 11,19 %
- Travaux de voiries communautaires sur l'ensemble des communes membres : 467 000,00 € 8,71 %
- Restauration scolaire : une enveloppe de 187 600,00 € permettra de financer des dépenses d'équipement de cuisine et de rénovation 3,50 %
- 90 000,00 € pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, 60 000,00 € pour l'installation de panneaux signalétiques. 1,68 %

Toutes ces dépenses réelles seront financées principalement par l'emprunt : 3 462 079,80 € / 64,58 %, la vente de terrain : 471 000,00 € / 8,79 %, le Fonds de compensation de la TVA : 380 000,00 € 7,00% et des subventions du Département et de l'Etat.

Principales dépenses d'investissement



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

LES SERVICES FONCTIONNELS

- Secrétariat Général
- Service Finances/Comptabilité
- Service Ressources Humaines
- Service Juridique
- Service Communication
- Service Technique
- Service Police Municipale Intercommunale





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : SECRETARIAT GENERAL

Missions

- Assistance de la Direction Générale de la Collectivité et de la Présidence,
- Suivi des projets et activités de la Direction,
- Elaboration et suivi financier du budget affecté à l'Administration Générale,
- Organisation et gestion des assemblées délibérantes (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux élus communautaires, élaboration du compte-rendu, du procès-verbal de séance et suivi des actes),
- Organisation et gestion des bureaux et des commissions communautaires,
- Organisation et planification des réunions,
- Participation aux réunions de responsables de service,
- Participation à la modernisation des circuits administratifs de la Collectivité (*dématérialisation des actes*),
- Elaboration du rapport d'activités annuel de la Collectivité,
- Aide et conseil aux services,
- Veille réglementaire et technique,

- Responsabilité de l'accueil du public (physique et téléphonique),
- Responsabilité de l'entretien des locaux de la Collectivité (*gestion des produits d'entretien – Commande et tenue des stocks*)

Réalisations 2010

Actes administratifs

- 88 délibérations (2009 : 103)
- 12 décisions de la Présidence (2009 : 9)

Tenue de réunions

- 9 réunions de Bureau Communautaire (2009 : 10)
- 9 réunions de Conseil de Communauté (2009 : 9)
- 35 réunions de Commissions (2009 : 45)
 - 3 réunions de la Commission « Aménagement de l'Espace »,
 - 4 réunions de la Commission « Culture »,
 - 2 réunions de la Commission « Environnement »,
 - 2 réunions de la Commission « Solidarité »,
 - 5 réunions de la Commission « Communication/Tourisme »,
 - 6 réunions de la Commission « Voirie »,
 - 4 réunions de la Commission « Finances »,
 - 2 réunions de la Commission « Emploi »,
 - 3 réunions de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.),
 - 1 réunion de la Commission « Prévention Libertés Publiques »,
 - 1 réunion de la Commission « Développement Economique »,
 - 1 réunion du C.I.A.S,
 - 1 réunion de la CLET.

Traitement du courrier (tous services confondus)

- 9286 courriers traités (2009 : 9077)
- 4292 courriers établis (2009 : 4607)

Dématérialisation des convocations aux Elus Communautaires

Préparation de la formation FAST « *Dématérialisation des convocations aux élus* »
3 agents CCPC

Ressources

Budget

- Investissement (mobilier) : 6355,54 Euros
- Fonctionnement : 76 923,63 Euros

Nombre d'agents

- Secrétariat Général : 1 poste TP
- Accueil du public : 1 poste TP et 1 poste à 50 %
- Gestion/entretien des locaux : 1 poste TP

Bilan développement durable

- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations/arrêtés/décisions)

Projets 2011

- Dématérialisation des envois des convocations aux élus pour les commissions communautaires (Formation et mise en place),
- Planification des réunions de responsables de service,
- Projet de partenariat d'accueil de stagiaires en BTS « Assistant Manager » avec le Lycée Ernest Hemingway de NIMES / Membre du jury BTS - Epreuve orale « Actions Professionnelles »,
- Refonte du Rapport annuel d'activités de la CCPC – Réflexion globale sur l'élaboration d'un document synthétisé et harmonisé.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : FINANCES/COMPTABILITE

Missions

- Elaboration des budgets de l'EPCI / budget principal et budgets annexes : Parc d'activités économiques de Vauvert, O.I.C.I. et SPANC ;
- Exécution budgétaire : engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes. Suivi de l'exécution budgétaire d'un point de vue général (par chapitre) et par répartition fonctionnelle (par service) grâce à des états synthétiques ;
- Suivi de la trésorerie au quotidien ;
- Demande de versement de subventions (pièces justificatives..) ;
- Suivi de la fiscalité avec ses réformes et de l'emprunt ;
- Suivi de l'état de l'actif (fiches d'immobilisations) ;
- Préparation et présentation des commissions des finances.

Réalisations 2010

Les réalisations du service se font en liaison directe avec l'élue aux finances (Madame La Présidente de l'EPCI) et sont relayées dans les Commissions des finances.

Pour l'exécution budgétaire

En 2010 , tous budgets confondus, 1318 titres et 3160 mandats ont été émis contre 1275 titres et 3250 mandats en 2009.

Le nombre de titres a progressé de 3.37 % et le nombre de mandats a diminué de 2.77 %. Cependant cette relative baisse des mandats ne devrait pas se poursuivre en 2011 avec la reprise du Centre d'Hébergement.

Les comptes administratifs, sections d'investissement et de fonctionnement confondues :

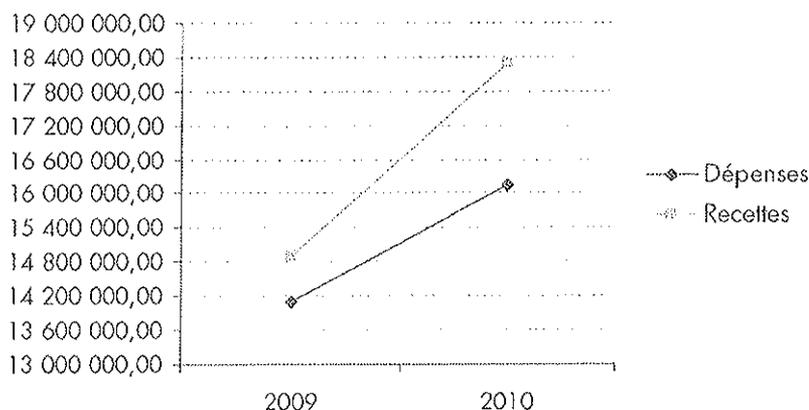
En 2010

	Dépenses 2010	Recettes 2010	Résultats 2010
Budget Principal	16 143 170.10	18 284 880.42	Fonct. 1 945 072.73 Invest. 196 637.59
Budget Parc d'activités	433 367.56	939 599.80	Fonct. 455 728.71 Invest. 50 503.53
O.I.C.I.	31 112.63	113 408.07	Fonct. 82 295.44 Invest. 0.00
SPANC	31 474.15	36 340.07	Fonct. 1 140.61 Invest. 3 725.31

Pour mémoire CA 2009

	Dépenses 2009	Recettes 2009	Résultats 2009
Budget Principal	14 121 731.77	14 924 358.21	Fonct. 372 079.94 Invest. 430 546.50
Budget Parc d'activités	2 363 670.00	2 958 890.00	Fonct. 287 359.43 Invest. 307 860.57
O.I.C.I.	30 111.44	104 528.29	Fonct. 74 416.85 Invest. 0.00
SPANC	34 165.75	34 272.55	Fonct. 2 005.36 Invest. - 1 898.56

Evolution 2009/2010 des dépenses et recettes du budget principal toutes sections



Commissions des Finances 2010

- 4 réunions de la Commission des Finances,
- 1 réunion de la CLET.

Ressources

Service comptabilité : 2 postes – un à temps plein et un poste deux jours par semaine

Service financier : 1 poste à temps plein

Bilan développement durable

La mise en place d'Hélios (portail de la gestion publique) permet désormais d'être relié à la Trésorerie, de pouvoir à tout moment consulter les finances et suivre plus précisément l'exécution budgétaire.

Le service est plus à même de renseigner directement le fournisseur sur l'état de sa facture et de surveiller le recouvrement des recettes de l'EPCI.

Dans le même temps, la transmission par flux des bordereaux (et non plus sur clés USB) a permis de faire des économies de temps.

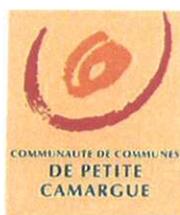
Inévitablement, une gestion comptable sur « internet » : la « e - comptabilité » se profile pour l'année future. Les bordereaux (mandats et titres) sous forme papier ne seront plus utiles.

Une dématérialisation des budgets, dans le but de réaliser des économies (frais de personnel, fournitures administratives, papier), devrait également être envisagée.

Projets 2011

Mise en place d'indicateurs plus pertinents notamment :

- pour minimiser le délai de recouvrement des titres (taux de recouvrement des titres de recettes et nombre de titres impayés depuis plus d'un an),
- pour maîtriser au mieux les dépenses (coût des flux de fluides par compétences et par bâtiment, évolution des dépenses de fluides dans le temps),
- pour optimiser les délais de mandatement (délai moyen de mandatement)...



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : RESSOURCES HUMAINES

Missions

Administration du personnel : gestion de la carrière des agents, des maladies et accidents de travail, de la paye, de la notation, des plannings des agents, du planning des congés, des plannings de visites médicales, du CNAS et des dossiers FIPHFP (Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).

CTP : secrétariat du CTP.

Hygiène et Sécurité : secrétariat de l'ACMO.

Emploi et formation : gestion de la masse salariale et des formations. Rédaction du bilan social tous les deux ans.

Police intercommunale : gestion du budget vêtements, fournitures. Tenue du registre des cartes de polices.

Réalisations 2010

Retraite

Conformément à la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites, le droit à l'information s'est poursuivi. 42 dossiers ont été saisis sur la plate-forme de la CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales). Ces éléments permettent d'établir un relevé de situation individuelle ou une évaluation de la future retraite.

Hygiène et sécurité

Aide à la mise en place d'une formation « extincteur ».

Aide à l'organisation de la formation SST (premier secours) et formation SST remise à niveau.

Administration du personnel

Intégration de 20 agents en C.D.I. (contrat à durée indéterminée),
3 nominations stagiaires,
8 titularisations.

225 arrêtés pris.

1733 fiches de paies réalisées.

Ressources

Budget : 3 230 446.72 Euros

Nombre d'agents : 154 au 31 décembre 2010

Projets 2011

- **Mise en place d'une nouvelle version du logiciel « CIVITAS - Gestion des Ressources Humaines »** permettant de :

- saisir tous les emplois du temps du personnel,
- gérer les congés annuels informatiquement et non plus manuellement,
- donner accès à chaque agent à une visualisation de son déroulement de carrière.

- **Etablissement du bilan social**



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : JURIDIQUE

Missions

A) Marchés publics

- Conseils auprès des services pour le choix de la procédure la plus adaptée au besoin,
- Rédaction des pièces administratives (dossier de consultation des entreprises, publicité...),
- Réception des offres, analyse, rédaction du rapport d'analyse,
- Suivi de la procédure de la publicité à la notification du marché,
- Reconduction des marchés,
- Résiliation des marchés,
- Passation d'avenants,
- Archivage,
- Veille juridique,
- Contrôle des attestations fiscales et sociales.

B) Assurances

- Gestion des assurances couvrant les activités de l'EPCI : assurance flotte automobile et risques annexes, protection juridique, responsabilité civile et risques annexes, dommages aux biens et risques annexes,
- Déclaration des sinistres auprès des assureurs, suivi des dossiers jusqu'à leurs clôtures, *(transmission de documents, suivi des remboursements, expertises...)*
- Gestion des contentieux en collaboration avec les avocats,
- Veille juridique et information des services.

C) Divers

- Gestion des contrats de téléphonie mobile et fixe.

Réalisations 2010

A) Marchés publics

En 2010, deux procédures d'appel d'offres ont été lancées :

- fourniture de denrées alimentaires,
- fourniture et maintenance de bacs pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective, la collecte du verre en porte à porte et la collecte des colonnes à verre en apport volontaire.

Un appel d'offres pour la réalisation de l'EHPAD à Beauvoisin a été réalisé par la SEGARD en tant que mandataire.

Les autres marchés ont été lancés selon une procédure adaptée.

Principaux marchés :

- *Renouvellement des contrats d'assurances (durée 4 ans),*
- *Réseau de promenade et de randonnée sur le territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue,*
- *Fourniture, pose et maintenance de la signalétique (durée 2 ans),*
- *Nettoisement des voiries des zones d'activités de la Communauté de Communes de Petite Camargue.*

Dématérialisation

- Abonnement à www.marchesonline.com pour la publicité des MAPA,
- Souscription de l'option « Multi-Utilisateurs » sur notre plateforme de dématérialisation permettant aux communes de publier des avis illimités de MAPA, de dématérialiser des marchés formalisés, la mise en ligne des dossiers de consultation.

Nombre de procédures dématérialisées	10
Nombre d'offres reçues dématérialisées	0
Nombre de marchés contenant des clauses de développement durable	0
Nombre de marchés réservés	1

B) Assurances

- Assurance responsabilité civile et risques annexes

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
20/01/2010	Domage subi par un véhicule sur voirie communautaire	Classé sans suite le 21/02/2011
02/03/2010	Domage subi par un véhicule sur voirie communautaire	Classé sans suite le 02/02/2011
26/03/2010	Domage sur un bateau amarré à la halte nautique de Gallician	Classé sans suite le 15/09/2010
13/04/2010	Domage subi par un véhicule sur voirie communautaire	Classé sans suite le 02/03/2011
05/05/2010	Assainissement autonome	Affaire en cours

- Assurance dommages aux biens

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
19/03/2010	Candélabres et végétaux endommagés dans les zones d'activités de Vauvert et d'Aimargues	Refus de prise en charge le 23/03/2010
12/05/2010	Vol avec dégradation – déchèterie de Vauvert	Sans suite, travaux réalisés en régie
08/01/2010	Dégât des eaux usées – MLJ	Déclaré sans suite, prise en charge par la MLJ le 04/03/2010
27/11/2010	Incendie cantine Aimargues	Règlement de 2404,21 € le 18/02/2011 et de 676,05 € le 18/05/2011

- Assurance flotte automobile et risques annexes (15 véhicules assurés)

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
11/01/2010	Accident d'un véhicule de la CCPC	Règlement de 740,37 € le 30/04/2011
14/06/2010	Bris de glace	Règlement de 472,53 € le 23/07/2010

C) Divers

- Passation d'un bail emphytéotique administratif en vue de la réalisation d'un Pôle Emploi,
- Ouverture de trois lignes téléphoniques supplémentaires (mobiles),
- Installation de postes téléphoniques IP (service restauration scolaire).

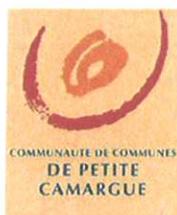
Ressources

Budget : 68 188,46 €

Nombre d'agents : 1 Agent TP

Projets 2011

- Réflexion sur l'accompagnement des services dans leurs procédures d'achat,
- Amélioration de la gestion des sinistres afin de diminuer les frais de dossiers,
- Optimisation des coûts de communication (téléphonie et mobile) par une mise en concurrence.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : COMMUNICATION

Missions

Objectifs

- Faire connaître la Communauté de communes de Petite Camargue (compétences et actions/réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que des investisseurs.
- Sensibiliser les habitants du territoire à des thématiques porteuses (gestion des déchets, aide aux personnes âgées, emploi, etc.)

Les moyens et les outils de communication

- 1. Le journal communautaire « Agir ensemble ».** Magazine d'information dynamique et attractif pour rendre compte, identifier le territoire, et renseigner les lecteurs. 20 pages. Périodicité : 3 numéros par an.
- 2. Le site internet**
- 3. La signalétique**
- 4. L'affichage papier, les dépliants thématiques, tracts**
- 5. Les campagnes publicitaires** (presse écrite, radios et télévisions locales)
- 6. Le développement des relations** avec la presse locale et régionale, les radios et télévisions locales (articles et émissions thématiques ou interventions ponctuelles sur les différentes actions de la Communauté de communes). Communiqués de presse réguliers.
- 7. La politique événementielle** (inaugurations, création de manifestations culturelles, artisanales)
- 8. Le matériel de représentation**, venant en complément de la pochette déjà éditée, et permettant aux élus de faire valoir les atouts du territoire.

Réalisations 2010

1. Communication interne

- **Mise en application de la charte graphique réalisée par Stella Communication.** Mise en page des affiches, flyers, dépliants, courriers administratifs, invitation etc.
- **Revue de presse et archivages :** Midi Libre, Objectif, La Lettre M, La Gazette des communes, Maire-info et presse nationale sur internet

2. Communication externe

- **Suivi de la réalisation et de l'impression** des affiches et des dépliants concernant l'Ecole de musique, le service Environnement, les expositions de la Halte nautique, l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue
- **Communiqués de presse** sur les conseils communautaires 2010, les différents événements et informations : Journées du patrimoine, l'Ecole de musique, la restauration scolaire, le SIG, l'environnement, l'emploi, le tourisme
- **Réalisation du dossier et du communiqué de presse de Plaisirs de vin, 1^{er} week-end vigneron en Camargue Costières (5 et 6 juin 2010) à Aimargues.** Coordination et suivi de l'affiche et du flyer
- **Guides touristiques 2010 :** « Découverte » et « Patrimoine ». Coordination des textes, suivi de la réalisation et de l'impression avec Stella Communication, le service Tourisme et l'Office de Tourisme
- **Réalisation du dossier et du communiqué de presse de l'exposition « Analogies ».** Œuvres du FRAC Languedoc-Roussillon (Fonds Régional d'Art Contemporain). Du 9 octobre au 27 novembre 2010. Coordination et suivi de l'affiche et du flyer
- **« Agir ensemble », le magazine de la Communauté de communes.** Rédaction et coordination avec Stella Communication. Suivi de l'impression. N° 6 d'avril 2010 (dossier : le développement économique au service de l'emploi). N° 7 de juillet 2010 (dossier : l'essor du tourisme en Petite Camargue). N°8 de décembre 2010 (dossier : tri sélectif, les actions de la Communauté de communes)
- **Site internet :** actualisation, rédaction

Ressources

Budget : 23 141 € ont été réalisés sur un budget prévisionnel de 30 470 €

Nombre d'agents : 1 agent contractuel à temps complet

Bilan développement durable

- Impression du magazine Agir ensemble sur du papier recyclé

Projets 2011

Principaux projets

- Nouvelle édition des guides touristiques
- Communication pour Plaisirs de vin 2011
- Réalisation du Guide des manadiers avec le service Tourisme
- Réalisation de la plaquette du centre d'hébergement de groupes « La petite Camargue » à Vauvert
- Refonte du site Internet



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : TECHNIQUE

Missions

- Entretien, maintien et gestion du patrimoine intercommunal bâti composé de 30 locaux représentant 8918 m² SHON et non bâti : terrains, zones industrielles, voiries et ses accessoires (petits ouvrages d'art, éclairage public), d'espaces verts et d'espaces publics,
- Gestion, maintenance et entretien des réseaux secs (France telecom, fibre optique) et humides (eau potable, eau brute, eau usée, eaux pluviales),
- Aide et support technique aux différents services. Présence aux réunions de chantier des opérations de construction et d'aménagement,
- Gestion des contrats de contrôle réglementaires (électricité, gaz, extincteurs, sécurité incendie) et maintenance (chaufferie, climatisation) des bâtiments,
- Passation et exécution des marchés de travaux (partie technique),
- Pilotage des Commissions «VOIRIE »,
- Relation avec les syndicats de copropriété « le Valvert » et « Salicorne »,
- Relation avec les élus, les usagers, les concessionnaires et différents services des communes,
- Entretien du parc de véhicules.

Réalisations 2010

- Travaux de voirie : petite maintenance (10 937 Euros) et gros travaux via le marché à bons de commande (170 000 + 297 000 Euros),

- Montage et pilotage de six commissions voiries,
- Elaboration du dossier de demande DGE pour les voiries,
- Démolition des anciens vestiaires de l'EHPAD à Beauvoisin,
- Mise en conformité des installations électriques (5 000 Euros),
- Travaux sur l'ITE,
- Suivi du BEA (bail emphytéotique administratif) pour l'installation de Pôle Emploi,
- Contrôle de l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre (Cereg) sur les travaux de voiries « hydrauliques » (8 092 Euros),
- Travaux d'urgence en régie sur les bâtiments et voiries communautaires (maintenance de premier niveau),
- Entretien des espaces verts,
- Logistique mobilière (cérémonies),
- Construction de toilettes au CFPPA (30 500 Euros),
- Présence à l'assemblée générale syndicale de la Salicorne.

Aide et support technique aux différents services

- Négociations et achat du bâtiment situé 706 Avenue Ampère à VAUVERT (600 000 Euros),
- Remplacement de candélabres (11 000 Euros),
- Mise en accessibilité de l'Office de tourisme (8 000 Euros),
- Cantine d'Aimargues : changement des volets et rideaux métalliques intérieur,
- Remise en état clôture déchetterie (10 500 Euros),
- Marché de balayage voirie,
- Acquisition du terrain pour l'installation de Pôle Emploi (171 000 Euros),
- Préparation, logistique du premier week-end vigneron à Aimargues,
- Logistique mobilière (conseils, cérémonies, réunions),
- Aides multiples au syndicat de copropriété « Le Valvert » du siège de la Communauté,
- Diagnostics immobiliers et travaux divers (Onyx et Munster) (49 452 Euros).

Ressources

Budget :

Investissement Voirie Réalisé 2010 : 144 825,99 Euros

- Marché de voirie (SCREG) : 116 916 Euros
- Travaux d'aménagement de voirie (CEREG) : 8 718,84 Euros
- Remise en état lampadaires ZI Vauvert et Aimargues (Allez et Cie) : 10 058,36 Euros
- Réseau d'eaux pluviales Aimargues (Saur) : 1 039,81 Euros
- Marché de travaux hydrauliques (SCREG) : 1^{ère} avance de 8 092,98 Euros (marché total : 247 335,91 Euros)

Nombre d'agents : 3

- 2 agents TP (1 responsable de service + 1 agent technique)

Bilan développement durable

- Mise en place de mesures de réduction des consommations : changement de pompe à chaleur au 706, isolation renforcée, détecteurs de présence pour l'éclairage, sources à basse consommation.
- Diagnostics de performances énergétiques sur les bâtiments,
- Prise en compte d'une démarche qualité et environnementale pour le marché de réfection de voirie.

Projets 2011

- Rénovation et aménagement des locaux sis au 706 avenue Ampère,
- Mise en conformité des bâtiments,
- Réalisation de diagnostics (amiante, performance énergétique, accessibilité),
- Amélioration générale du confort d'usage des bâtiments et espaces publics,
- Réfection de voiries communautaires.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

(du 1^{er} Juin au 31 décembre 2010)

Nom du service : POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Missions

Activités principales

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Recherche et relevé des infractions
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels
- Accueil et relation avec les publics
- Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale

Activités spécifiques

- Renforts des Polices Municipales dans chaque commune
- Surveillance des bâtiments, voiries et espaces communautaires
- Relevé des infractions urbanistiques
- Relevé des infractions liées à l'environnement

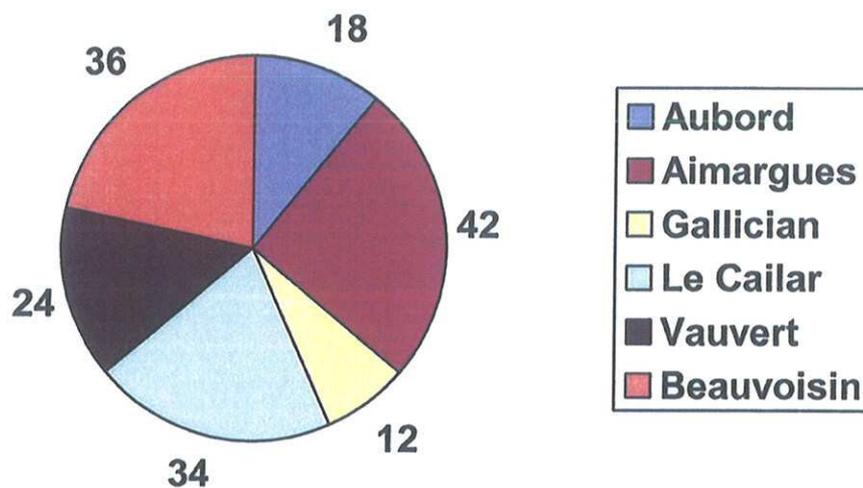
Réalisations 2010

- **Renforts des Polices Municipales dans chaque commune membre**

- Ponctuellement, patrouille et surveillance de la commune
- Renfort estival à l'occasion des fêtes votives (*Heures effectuées*)

Aubord :	18H00
Aimargues :	42H00
Gallician (Commune de Vauvert) :	12H00
Le Cailar :	34H00
Vauvert :	24H00
Beauvoisin :	36H00

HEURES EFFECTUEES



- **Surveillance des bâtiments, voiries et espaces communautaires**
 - Constatations de dégradations ou usure naturelle des routes, chemins et espaces verts : **12 rapports effectués dont 7 liés aux déchèteries**

- **Relevé des infractions liées à l'environnement**
 - Dépôts sauvages : **6 rapports effectués**

- **Relevé des infractions urbanistiques**
 - Travaux non-conformes ou non autorisés : **3 rapports effectués**

Tableau récapitulatif

Surveillance bâtiments, voiries et espaces communautaires	12 rapports <i>(7 concernant les déchetteries)</i>
Relevé des infractions liées à l'environnement	6 rapports
Relevé des infractions urbanistiques	3 rapports

Ressources

Budget : 2513,14 euros

Nombre d'agents : 2 gardiens de Police Municipale TP

Projets 2011

- Activités spécifiques liées à l'application des règles relatives au port, au transport, au lieu de détention des armements et leurs managements,
- Gestion de la régie d'État, des amendes forfaitaires et des consignations,
- Assermentation à l'urbanisme.

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

UN DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITE

- Service Aménagement de l'Espace + SPANC
- Service Développement Economique
- Service Environnement
- Service Emploi, formation et insertion professionnelle
- Service Tourisme
- Service Culture





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Missions

- **Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT)** en collaboration avec les organismes chargés de leur production : les communes pour le PLU, le syndicat mixte pour le SCOT.
- **Instruction des autorisations d'urbanisme** : permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc... prévu par le code de l'urbanisme. La délivrance de ces documents demeurant du ressort des maires des communes membres.
- **OPAH et "Opération Façade"** : politique de subvention aux propriétaires d'immeubles en matière d'amélioration de l'habitat.
- **Le SIG** : Système d'Information Géographique qui superpose de façon interactive les informations concernant le territoire, le cadastre, le POS / PLU, les réseaux, les périmètres d'opération.
- **Participation au développement économique** : amélioration et conception des zones d'activités existantes et en création.
- **Transport communautaire** : Elaboration d'un schéma de déplacement et de transport intercommunautaires incluant obligatoirement la préoccupation de l'accès des personnes en situation de handicap.
- **Aménagement rural** et définition d'une politique de paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation.

Réalisations 2010

1 - Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT)

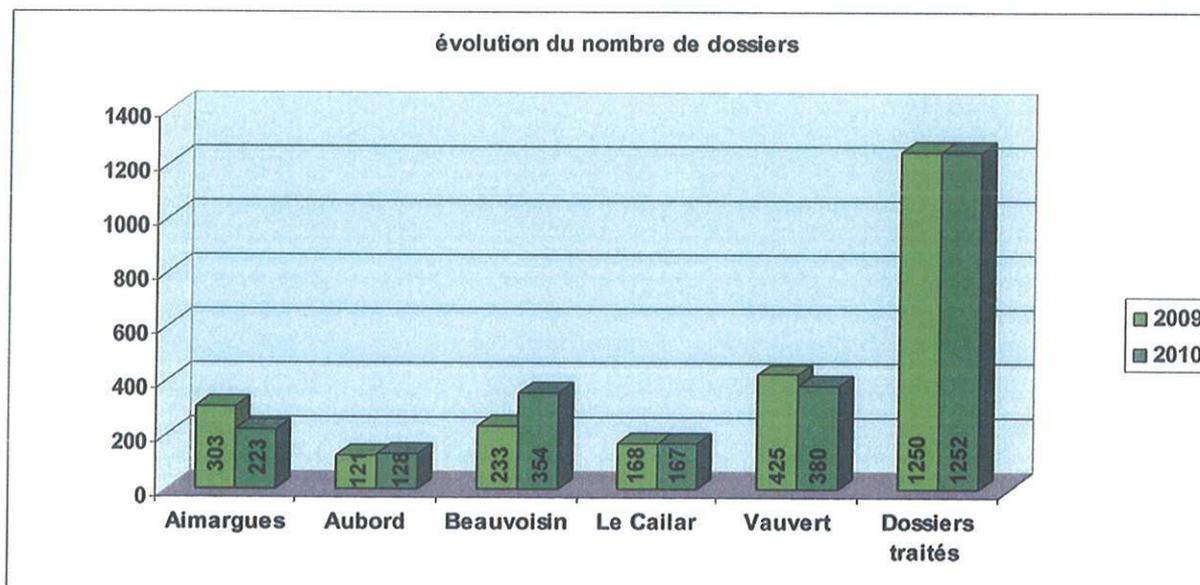
L'année 2010 a été celle d'une grande avancée concernant le PLU du Cailar. En effet, celui-ci a été approuvé par les élus communaux courant de l'été 2010, toutefois, ayant fait l'objet de remarques de la part des services de l'Etat, la délibération a été abrogée et le document a été retravaillé afin de recevoir l'aval des services concernés.

Le PLU d'Aubord s'est lui enrichi des études qui ont été menées, notamment l'étude hydraulique, l'étude environnementale et le projet de ZAC.

La révision du PLU de Vauvert a été approuvée le 1^{er} mars 2010.

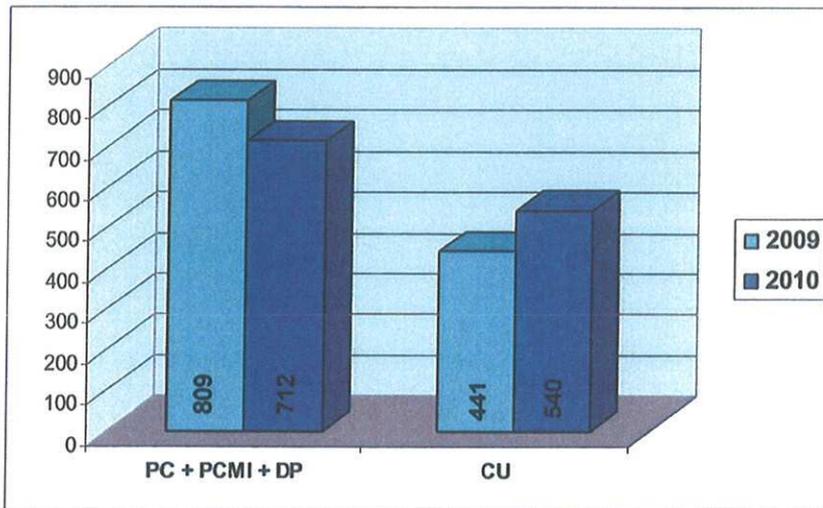
2 - Instruction des autorisations d'urbanisme

L'évolution du nombre et de la nature des dossiers d'urbanisme instruits par la Communauté donne des indications sur le dynamisme du territoire.

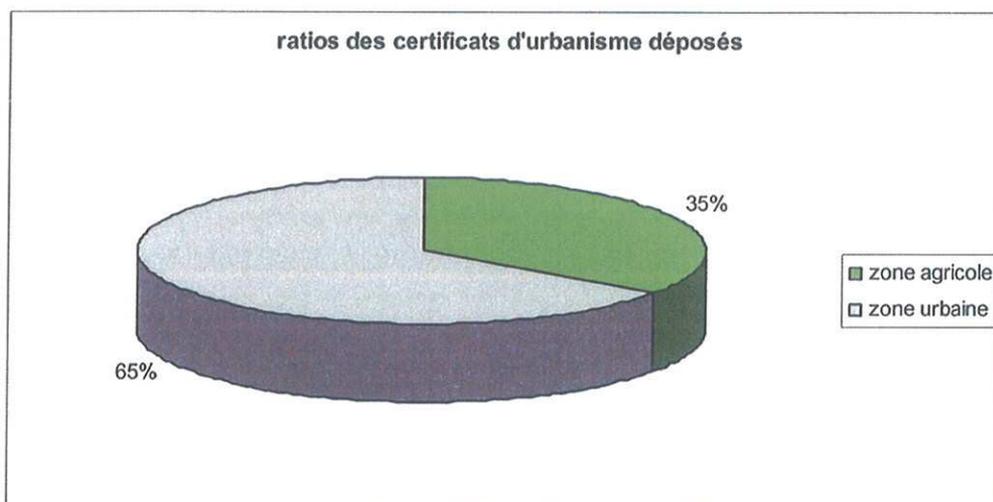


Si le nombre de dossiers total traité reste stable, c'est principalement lié au fait que les Déclarations Préalables de Vauvert sont désormais instruites par la Commune (il y en a eu 214 en 2010).

Car une comparaison sur les dossiers de même type montre bien une augmentation du nombre de demandes, et en particulier l'instruction des certificats d'urbanisme qui a mobilisé le service en progressant de plus de 22%.

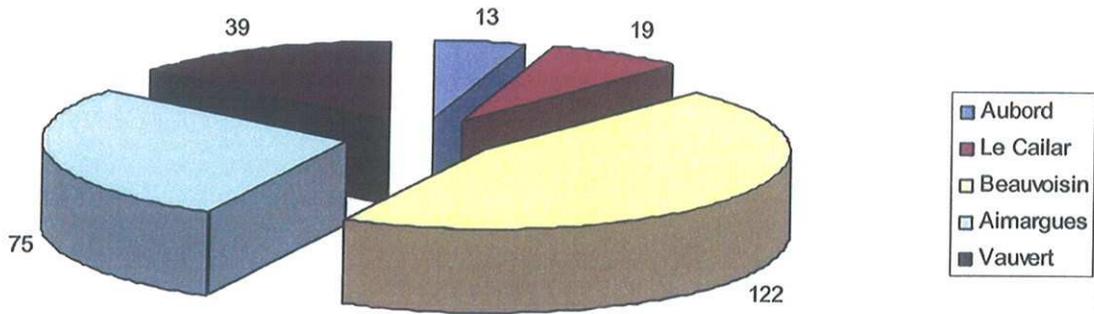


Cela donne donc une indication sur le nombre de mutation des biens (bâties ou non bâties) à mettre en corrélation avec les dossiers de PC/PCMI car bien souvent le demande de CU précède la demande d'autorisation de construire.



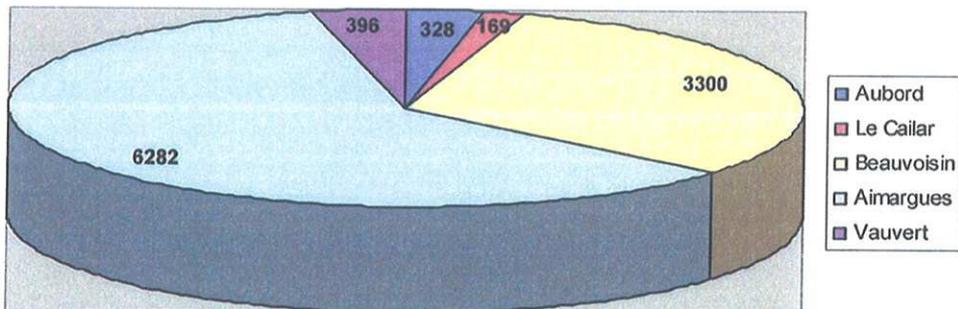
Les mutations de ces biens se situent principalement en zone urbaine (361 dossiers), mais les 192 dossiers situés en zone agricole nous donnent une information importante qui nous permettra, en la comparant à la même donnée dans les années futures, de mesurer l'attractivité des terres situées en zone agricole.

production de logements par commune en 2010

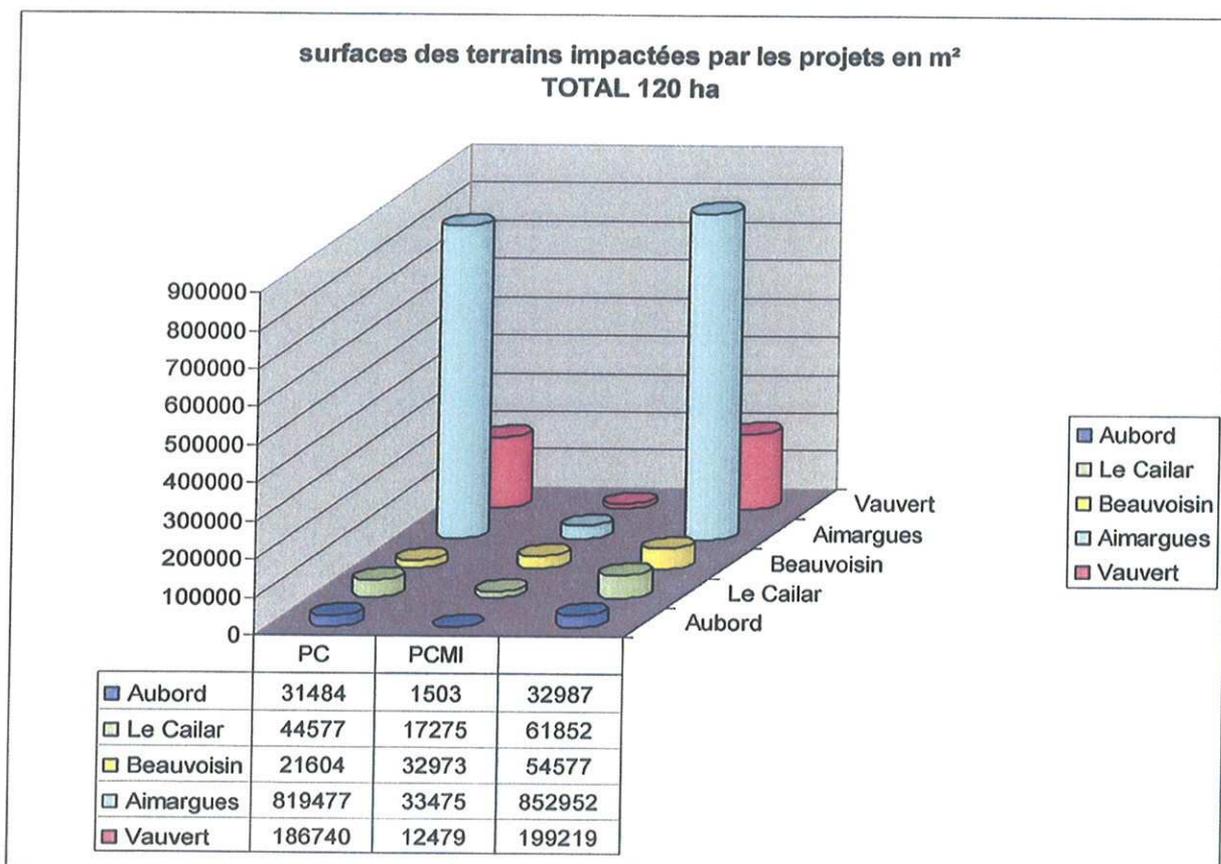


On remarque que pour l'année 2010, c'est la commune de Beauvoisin qui a fourni le plus gros contingent de logements à la Communauté de Communes. En effet, c'est la ZAC de la Clastre qui a pleinement démarré et qui, quand elle sera terminée, regroupera environ 270 habitations. La Zac de la Garrigue à Aimargues est en 2010 dans une phase transitoire : fin de la tranche 1 et préparation de la tranche 2, d'où une légère diminution de sa production en logements.

SHON totale autorisée par commune



La très grosse part de la production de SHON sur la Commune d'Aimargues s'explique non seulement par la part importante de logements accordés, mais aussi du fait de permis agricoles ou industriels de grande envergure.

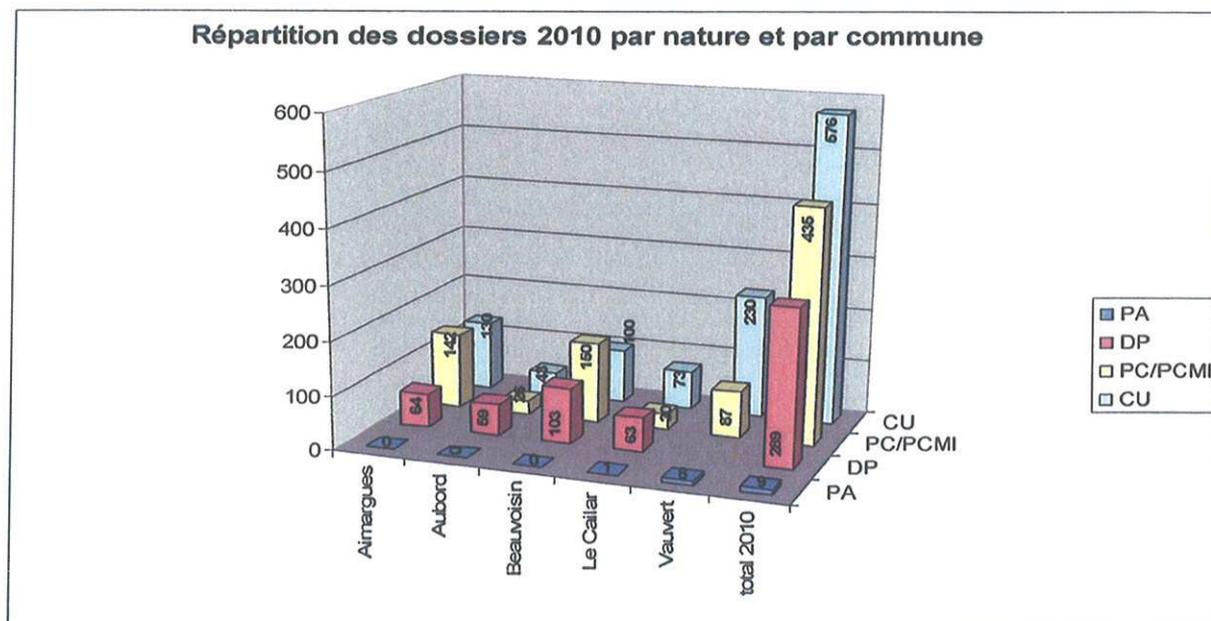


Ici aussi, la commune d'Aimargues se distingue par l'importance de la taille des terrains sur lesquels ont été accordées des autorisations, et l'explication agricole et industrielle reste valable.

En effet, les demandes sont déposées sur l'ensemble de l'entité foncière, ce qui, en zone agricole ou pour certaines activités industrielles, peut être considérable.

De plus, plusieurs permis peuvent être déposés sur le même foncier et sont donc comptabilisés plusieurs fois.

Sur la commune de Vauvert, ce sont également les permis agricoles ou industriels qui se distinguent, sur des surfaces toutefois moindres, ce qui est plus en rapport avec la structure « urbaine » de la zone industrielle de Vauvert.



Pour finir, ce petit récapitulatif des demandes déposées par nature et par commune qui renforce la cohérence des informations précédentes, en corrélation avec les « pics » d'activités liés aux progression des opérations sur certaines communes.

Les permis d'aménager déposés sur les communes de Vauvert et du Cailar laissent présager d'une augmentation de l'activité dans les années avenir.

3 - "Opération Façade"

Le règlement des aides au ravalement de façade a été modifié en profondeur en janvier 2009, par la mise en place de quatre forfaits.

En 2010, son périmètre a été adapté par l'intégration des centres urbains des hameaux de Montcalm et de Franquevaux. (Modification des périmètres, avenant du 28 06 2010).

Communes	Nombre de dossiers	Notification Tranches de Subventions				Décisions de la commission		Acompte	Paiement	Dossiers en cours de réalisation
		800	1 200	1 500	2 000	Modif des montants	Refus			
Aimargues	3	1	2					2600		
Aubord	0					1				
Beauvoisin	2		1		1			1200	1	
Le Cailar	1				1				1	
Vauvert	6	2	3	1		1	1	800	4	
CCPC	12	3	6		2	2	1	4600	6	

Les Commissions « Aménagement de l'Espace » qui ont statué sur les cas particuliers se sont tenues les 21/06/2010 et 04/10/2010.

Elles ont notamment permis de :

- minorer les montants des subventions de deux propriétaires qui n'avaient pas suivi l'ensemble des prescriptions,
- De refuser le paiement à un propriétaire,
- De s'interroger sur la pertinence de conserver, de camoufler, d'ôter certains accessoires de façade selon leur intérêt architectural (marquises, gargouilles, blocs de climatisation, étendoirs à linge...).

4 - Le SIG et l'administration des produits, des services et la conception graphique

Net ADS Web

Gestion des droits d'accès et des améliorations

Net ADS

Modification des courriers, modification des arrêtés

Suivi de formations auprès de l'éditeur

Système d'Information Géographique

Maintenance des données, intégration et création de données dans le logiciel d'administration (winstar) en place à la Communauté

- ✓ PLU Beauvoisin et Vauvert
- ✓ Cadastre 2010
- ✓ Carte IGN SCAN 25
- ✓ Thématique itinéraires de randonnée (pour projet communautaire)
- ✓ Thématique « Cimetières »
- ✓ Mise à jour des routes Communautaires
- ✓ Edition de plans pour les communes
- ✓ Données environnementales Natura 2000

Suivi des 37 conventions d'échange de données avec les sociétés fermières, les Bureaux d'Etudes, le Conseil Général du Gard et divers Syndicats dont les communes sont membres, mutualisation des données avec le Conseil Général du Gard.

Suite à l'acquisition de ArcMap de la société ESRI SIG permettant une meilleure interopérabilité avec le système mis en place via le Web en collaboration avec le Pays Vidourle Camargue.

Formation au produit et insertion des données

Système d'information géographique via le Web en collaboration avec le Pays Vidourle Camargue

Maintenance des données de l'ensemble des communes

- ✓ Cadastre 2010
- ✓ PLU de Vauvert et Beauvoisin
- ✓ Servitudes et contraintes
- ✓ Intégration des données Thématique « cimetières » (Aubord)
- ✓ Mise en place d'un module de suivie de la délinquance (Beauvoisin)

Formation du personnel mairie avec support créé par le service.

Etude de la nouvelle réglementation Européenne INSPIRE et son impact sur le fonctionnement du service.

Participation à des réunions d'information et des colloques sur le sujet.

Travail sur les outils de catalogage

Adhésion de la Communauté de Communes à l'association SIG LR

Participation aux tables rondes « mutualisation des données »

Inscription au groupe de travail sur le très haut débit (veille juridique)

Mise en place d'un cahier technique de nomenclature pour les données des PLU

Mission de coordination avec le service informatique de la commune de Vauvert

Rendez vous bimensuel prévus par la convention informatique avec le service informatique

Mise à jour des annexes de la convention

Commandes de nouveaux matériels ordinateurs et logiciels

Prévision budgétaire

Mise en place d'une gestion de parc

Gestion des garanties avec les fournisseurs

Gestion des urgences des utilisateurs et suivi des demandes informatiques

Etude de faisabilité pour le passage aux logiciels libres :

Mise en place d'un questionnaire à destination des utilisateurs

Analyse des retours

Proposition de solution

Création Signalétique

Suivi de la procédure d'attribution du marché avec le service juridique.

Mise en place des projets et suivi du marché à bon de commande :

Restauration scolaire :

Réalisation des maquettes

Dépôt des formalités administratives (DP)

Suivi des chantiers de positionnement de panneaux d'affichage et d'enseignes sur 16 sites du territoire.

Déchetteries :

Réalisation des maquettes

Dépôt des formalités administratives (DP)

Suivi des chantiers de positionnement de panneaux d'horaire, panneaux d'identification des bennes, enseignes, plans et règlement sur 4 sites du territoire.

Tourisme

Réalisation des maquettes

Dépôt des formalités administratives (DP)

Suivi des chantiers de positionnement de panneaux d'affichage et d'enseignes sur 2 sites du territoire.

5 - Participation au développement économique

(en lien avec le service développement)

6 - Transport communautaire

Le but de mettre en place un réseau de transports communautaires est de créer du lien social entre les cinq communes membres de notre collectivité.

De permettre aux usagers l'accès aux :

- Administrations : Mairies, CCPC, Trésor Public, Pôle Emploi ...
- Aux gares : lignes Nîmes /Montpellier et Nîmes /Le Grau du Roi dont le trajet TER est aujourd'hui à 1 €.
- D'être un complément aux moyens de transports existants, notamment pour les hameaux.

Une entreprise spécialisée dans la mise à disposition de véhicule a été reçue en Communauté le 5 Juillet 2010. Le projet consiste au prêt d'un véhicule de 9 places pendant 3 ans, pour permettre d'organiser notre réseau de transports communautaires. Ce véhicule est financé par la location d'emplacement publicitaire aux annonceurs locaux. Les chauffeurs étant à la charge de la CCPC.

Des réserves ont été exprimées quant à la mise en place d'une « navette publicitaire ».

7 - Aménagement rural

Une mission d'ensemencement de friches en limites de voies par des jachères fleuries avait été passée au moyen d'une convention à la chambre d'agriculture du Gard.

Les matériels employés pour effectuer cette mission étaient des matériels agricoles correspondant peu aux formes et aux dimensions des terrains désignés. Ceci ajouté à un printemps sec : cette opération n'a pas été un succès.

Ressources

Nombre d'agents : 5

Les chiffres clés

- 2 PLU en cours d'élaboration
- 1250 dossiers d'urbanisme instruits
- 268 logements autorisés
- 16 importants dossiers économiques stratégiques
- 37 conventions d'échanges de données informatiques
- 35000 € de budget signalétique



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : SPANC

Missions

- Contrôle diagnostic des installations existantes
- Contrôle de fonctionnement tous les 4 ans des installations existantes
- Contrôle des installations neuves lorsqu'un permis de construire ou une réhabilitation a été instruit
- Vérification de l'équilibre du budget

Réalisations 2010

- L'année 2010 a été basée sur le diagnostic des installations d'assainissements non collectifs. Plus particulièrement, sur les communes de BEAUVOISIN et LE CAILAR.
- Le technicien a été confronté à un fort taux d'absentéisme d'administrés sur la commune de BEAUVOISIN car il y a un projet de tout à l'égout prévu en 2011.
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problème de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique.
- Le budget a bien été équilibré conformément à l'obligation des services publics à caractère industriel et commercial.
- Afin d'aider le fonctionnement du SPANC, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a attribué des subventions sur la base du nombre de visites effectuées en 2009.

Ressources

Budget

- **Section de fonctionnement :**

Dépenses prévisionnelles	38944.71€	Réalisé 28747.19€
Recettes prévisionnelles	38944.71€	Réalisé 29887.80€

- **Section de d'investissement :**

Dépenses prévisionnelles	6452.27€	Réalisé 2726.96€
Recettes prévisionnelles	6452.27€	Réalisé 6452.27€

Nombre d'agents : 1 TP

Chiffres Clés

- 169 diagnostics
- 31 Absences non justifiées en diagnostics
- 2 Refus d'entrées en diagnostics
- 11 installations neuves



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Missions

La mission consiste à l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire.

(Sont considérés comme d'intérêt communautaire les zones d'activités économiques existantes ainsi que celles à créer).

Pour cela il s'agit d'effectuer les missions de :

- **Gestion administrative**, juridique, réunions de travail avec les partenaires, concessionnaires et services communautaires.
 - *Préparation des notes d'information, pilotage de 4 commissions développement économique (03/02/2010, 03/05/2010, 22/09/2010, 20/12/2010) qui ont donné lieu à une vingtaine de délibérations.*
 - *Suivi du dossier de demande de DDR pour la ZAC du Pôle des Costières et du dossier de demande de FDE pour la réhabilitation du bâtiment des services techniques.*
 - *Suivi de l'expropriation pour la parcelle AB 47 à Vauvert de concert avec le service Aménagement de l'espace.*
 - *5 sollicitations à France domaine.*
 - *Conventions de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers.*
- **Préparation d'un travail relatant les différentes zones d'activités existantes et les projets économiques dans le territoire de la Communauté de communes afin d'assister à la réunion du club des entrepreneurs organisé par le Pays Rhony Vistre Vidourle et la CCI.**
- **Accueil du public** : Renseignements aux administrés, relation avec les entreprises, propriétaires et locataires.

- **Aménagement commercial** : Commissions Départementales d'aménagement commercial.
- **Aménagement des ZAC** : Suivi des contrats de concession et de leur application pour l'aménagement ou requalification de ZAC (SEM), réflexions et réunions de travail pour l'aménagement des ZAC, instruction de 12 DIA dans les zones d'activités de Vauvert, accompagnement des entreprises ayant reçu l'agrément des élus communautaires pour leur implantation.
- **Assurer la sécurité** (gestion des incidents), **l'entretien** (coupe des végétaux) et **la qualité de l'accueil dans les zones d'activités** (nettoyement des voiries, remplacement de végétaux, de candélabres, totem, aménagements).

Réalizations 2010

1/ Opérations immobilières

3 actes de vente ont été signés qui permettront les implantations de Intermarché, Valdeyron et Pôle Emploi dans la ZAC Côté soleil à Vauvert.

Le service rencontre et travaille avec les notaires qui élaborent les actes (soin particulier en amont, soutien administratif, relecture, jusqu'à la signature des actes)



- Acquisition par la Communauté de Communes du terrain dédié à l'implantation du bâtiment de Pôle emploi situé dans la ZAC Côté Soleil pour un montant de 173 389,8 €. Participation à certaines réunions de travail.



- Négociation et acquisition d'un bâtiment dans la zone industrielle de Vauvert dédié à l'installation de services communautaires. Un premier acompte versé de 107 150 € (frais compris).

2/ Accueil des entreprises

De nombreux appels téléphoniques de riverains pour avoir des renseignements sur les ZAC et de commerçants ou artisans intéressés par les ZAC. On peut noter une vingtaine de contacts.

3/ CDAC

Il est à noter que la CDAC a donné une autorisation le 18 août 2010 pour l'implantation de Intermarché dans la ZAC Côté soleil à Vauvert. Un recours a été déposé le 20 septembre 2010.

4/ Zones d'activités

ZAC Côté soleil



- Un avenant n°1 prolonge la durée prévisionnelle de la concession jusqu'au 1^{er} décembre 2014.
- Un avenant n°2 modifie le périmètre pour englober une emprise foncière non prévue initialement permettant ainsi la bonne réalisation du rond point qui desservira la ZAC, et réduire le périmètre afin de répondre aux observations émises par un hydrogéologue agréé par le Ministère chargé de la santé.
- Un avenant n°3 prolonge la durée du traité de concession jusqu'au 31 décembre 2018 afin que la Collectivité puisse garantir l'emprunt contracté par la SEGARD.

Travaux de réalisation de la ZAC Côté soleil

- La réception est intervenue le 1^{er} décembre 2010 avec réserves pour les lots 2,3,4 et 5. Des avenants aux marchés de travaux des lots 1,3,4 et 5 pour un total de 88 589,05 €. Des marchés supplémentaires pour un total de 19 935,1€.
- Une convention tripartite entre la Commune, la Communauté de Communes et la SEGARD a été signée le 27 décembre 2010 permettant l'étalement du paiement de la participation de la commune de Vauvert au coût du giratoire qui desservira également à terme la zone d'habitat du Moulin de l'Aure.

ZAC Pole des Costières

- Commercialisation : la SEGARD continue sa recherche de prospects étant donné que la société Nexity Géprim n'a finalement pas donné suite à l'option qu'elle avait contractée pour l'acquisition du macro lot logistique faute de preneur. Un contact est établi avec une société cherchant 3 ha de foncier.
- Foncier : Un acte authentique a été signé, un autre n'a pu être réitéré car le propriétaire ne le souhaitait plus, un procès verbal de difficulté a été établi, une décision judiciaire interviendra pour la suite à donner. Un lancement d'une DUP et enquête parcellaire.

En ce qui concerne les finances, la situation au 31/12/2010 fait apparaître un montant de dépenses engagées de 1 674 108,43 € HT et un montant déjà réglé de 1 431 195,89 € HT.

Décision d'acquérir un foncier afin d'établir une plateforme de broyage des déchets verts.

Zone industrielle de Vauvert

Approbation du dossier de clôture des travaux de requalification de la zone industrielle

Suivi de l'expropriation de la parcelle AB 47

Lotissement de Petite Camargue à Aimargues et Zone d'activités la Grand Terre à Aubord

Plusieurs contacts pour la commercialisation du lot A à Aimargues.

Pour la zone d'activités la Grand Terre, plusieurs appels téléphoniques concernant des demandes de location de bureau dans la zone (mais pas de bâtiment disponible).

5/ Entretien des zones d'activités

- Marché de nettoyage des zones d'activités lancé pour l'année 2011 d'une durée de 1 an et reconductible 2 fois. Il y a prise en compte des travaux de réalisation de la ZAC Côté soleil.

Ressources

Opération 320 : zones industrielles : 978 000€

Réalisé : 294 259,80 €

Engagé : 400 000 €

Reste 283 740,20 €

Opération 321 : lotissement ZAE : 108 000€

Réalisé : 30 000 €

Reste 78 000 €

Nombre d'agents : 1

Bilan développement durable

Les élus communautaires tentent d'optimiser en fonction des possibilités et en fonction de la réglementation les ressources foncières par une réflexion sur du long terme. Cela permet d'offrir une installation optimale aux entreprises.

La requalification de la zone industrielle de Vauvert témoigne de l'intérêt que les élus portent à l'accueil des entreprises et à l'amélioration des conditions de celles implantées.

De même que les diagnostics de performance énergétique sur les bâtiments.

Un effort est demandé aux entreprises qui s'installent afin que cette prise en compte soit respectée (déchets, pollution, etc...).

Projets 2011

- Acte de vente du solde du prix du bâtiment en zone industrielle de Vauvert dédié à certains services communautaires et suivi des travaux du changement de la pompe à chaleur (et attribution du FDE). Annotation dans l'acte de vente par le notaire car finition des travaux a posteriori.
- Suivi de l'expropriation de la parcelle AB 47 et de son devenir (acquisition, enregistrement des décisions du Tribunal, démolition par un professionnel, réflexion et aménagement paysager)



- Suivi des contrats de concession et de leur application dans le cadre des réalisations des ZAC Côté Soleil et Pole des Costières afin de permettre une commercialisation cohérente.
- Mise en place d'un accueil de qualité et d'une communication à jour auprès du public sur les futures ZAC (dépliant commun avec le service emploi).
- Permettre une implantation d'entreprises sur le territoire dans les meilleures conditions grâce à un travail en amont avec celles-ci.
- Mise à jour des données des entreprises implantées sur le territoire.
- Optimiser l'entretien des zones d'activités (Suivi, contrôle et adaptation des interventions en fonction des besoins surtout en période de réalisation des travaux des ZAC).
- Réfection des sanitaires dans un bâtiment dont la Communauté de Communes est propriétaire afin d'améliorer l'hygiène et le confort des locataires.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : ENVIRONNEMENT

Missions

- **Collecte des déchets** : comprend la collecte en porte à porte des ordures ménagères, des emballages ménagers, la collecte en colonne d'apport volontaire de verre, la collecte sur rendez vous des encombrants et déchets verts,
- **Gestion des quatre déchèteries communautaires** de Vauvert, de Le Cailar, d'Aimargues et de Beauvoisin,
- **Sensibilisation au tri sélectif** (habitats verticaux / écoles).

Réalisations 2010

A) Collecte des déchets

La collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et tri sélectif) est effectuée par la Société ONYX Languedoc Roussillon – Véolia Propreté pour un montant de 1 281 921.06 euros.

La collecte des bennes des déchèteries et le traitement ont été confiés à la Société OCEAN pour 208 136.10 euros.

La collecte des colonnes à verres a été confiée à la Société VIAL pour un montant de 20 424.97 euros.

La Société PLASTIC OMNIUM assure la location maintenance des bacs pour les ordures ménagères et le tri sélectif pour un montant de 210 774.40 euros.

Le traitement des déchets est effectué par le SITOM Sud GARD pour un montant de 1 391 089,64 euros.

Le ramassage des encombrants et des déchets verts en porte à porte en régie pour un coût de 60 713.36 euros. Les semaines paires sont consacrées aux encombrants, les semaines impaires aux déchets verts.

B) Gestion des déchèteries

A. Accès des particuliers aux déchèteries

Les résidents des cinq communes de la CCPC peuvent utiliser les déchèteries gratuitement. Une carte d'accès numérotée est délivrée sous présentation d'un justificatif de domicile. Pas de limitation à l'accès des particuliers en déchèterie, tant sur la quantité des dépôts que sur la fréquence.

Possibilité pour les résidents de la commune de Générac d'utiliser la déchèterie de Beauvoisin.

B. Accès des professionnels aux déchèteries

L'accès aux professionnels est payant depuis le 1^{er} Janvier 2005.

C) Sensibilisation au tri sélectif

Plusieurs actions ont été entreprises pour sensibiliser la population au tri sélectif.

A. La sensibilisation au tri sélectif dans les habitats verticaux

Divers syndicats et gestionnaires des habitats verticaux sont parties prenantes des actions et ouverts au dialogue.

- Les Habitats du Gard gérants de la Cité Juliot Curie se sont investis dans le projet de la **rénovation des locaux à conteneurs**.
- **Suivis hebdomadaire**. Vérification des bacs de tri sélectif avant la collecte.
- Participation du service environnement le 28 Mai 2010, à la **fête des voisins** dans le quartier des habitats verticaux.
- Du 5 au 9 juillet, une **animation** est proposée aux enfants du quartier de la Costière. Fabrication d'un bonhomme réalisé avec l'ensemble des déchets emmenés par les enfants.
- De Juillet à Septembre, **distribution des sacs de pré-collecte** sur les habitats verticaux et pose d'affiches explicatives dans les halls des immeubles pour préparer l'action.

B. La sensibilisation au tri sélectif dans les écoles et centres de loisirs

- Année scolaire 2009/2010, **intervention du Service Environnement** dans toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de la Communauté de Communes de Petite Camargue (990 élèves sur 25 classes).
- **Visite du centre de tri** « BS ENVIRONNEMENT » à Nîmes pour les classes de CM2 de la CCPC.
- **« Concours de collecte de piles »** pour les enfants de CM1 de la CCPC des écoles de Vauvert et de Beauvoisin.

- **Visite des déchèteries** : Certains instituteurs des classes d'Aimargues et de Vauvert ont souhaité visiter leur déchèterie respective afin de montrer aux enfants les lieux et les différents tris exercés dans les bennes, ainsi que le rôle du gardien.
- **Opération « Nettoyons la nature »** : Gigantesque ramassage collectif de déchets sauvages en milieux naturels et urbains. Opération donnant l'opportunité à tout volontaire d'effectuer un geste pour son environnement.
- **Chantier Jeune** : la CCPC a accueilli un chantier jeune pour une durée de 4 jours. Objectif : repeindre la façade de la déchèterie d'Aimargues ayant été taguée.

Ressources

- 8 agents assurent le gardiennage des 4 déchèteries gérées en régie par la Communauté de Communes.
- 2 agents à temps plein assurent le ramassage des encombrants et des déchets verts.
- 1 agent à temps plein assure les interventions sur les habitats verticaux.
- 1 agent à temps plein assure les interventions sur les écoles.
- 2 agents assurent les tâches administratives (Le responsable de service et un agent administratif pour respectivement 60% et 70 % de leur temps de travail).

Nature du financement du service

Ecart 2009

TEOM =	2 195 569 €	+ 5.76%
Budget général	882 185.05 €	+ 24.52%
Prestation annexes	487 887.6 €	
Accès professionnels en déchèterie	12 584.19 €	
Redevance spéciale	19 762.67 €	
TOTAL	3 597 988.51 €	

Les prestations annexes comprennent la subvention d'Eco Emballages, la vente de matériaux (fer, verre, carton), la contribution de la commune de Générac pour l'accès à la déchèterie de Beauvoisin, ainsi que le remboursement du personnel détaché.

Chiffres clés

Tonnages ordures ménagères : 6 333,44 tonnes

Augmentation par rapport à 2009 + 103 tonnes

Tonnages tri sélectif : 1 552,58 tonnes

Augmentation par rapport à 2009 + 50 tonnes

Tonnages verres : 708,32 tonnes

Augmentation par rapport à 2009 + 25 tonnes

Dont 36 colonnes collectées deux fois par mois et 10 bacs de verre collectés une fois par semaine.

Composteurs : 606 (au 31 décembre 2010).

Ils concernent l'ensemble des habitats individuels.

Refus de tri : 30 000 euros

Fréquentation déchèteries par les particuliers

Année	Vauvert	Le Cailar	Aimargues	Beauvoisin
2009	16 214	19 766	15 131	29 795
2010	21 448	18 757	18 694	26 444
Ecart	+ 32 %	- 5.10%	- 23.50 %	-11.25 %

Accès professionnels en déchèteries

Année	Vauvert	Le Cailar	Aimargues	Beauvoisin
2009	93	25	50	182
2010	92	27	50	182
Ecart	-1%	+8%	0%	0%

Evolution des tonnages des déchets en déchèterie

Année	Bois	Encombrants non incinérables	Encombrants incinérables	Fer	Gravats	Plastiques agricoles	Déchets verts	Carton
2009	932	2082	1083	298	4226	1	3064	176
2010	1029	1785	1150	239	4806	0	3224	206
Ecart	+10%	- 14%	+6%	-20%	+14%	-100%	+5%	+17%

Evolution des tonnages des encombrants

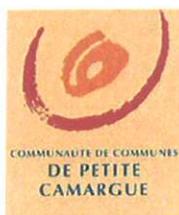
Année	Vauvert	Le Cailar	Aimargues	Beauvoisin	Aubord
2009	371	239	321	175	256
2010	358	244	369	146	236
Ecart	-3.5%	-2.09%	15%	-16.58%	-7.8%

Evolution des tonnages de déchets verts

Année	Vauvert	Le Cailar	Aimargues	Beauvoisin	Aubord
2009	373	272	372	136	362
2010	416	306	364	137	417
Ecart	+11.5%	+12.5%	-2.15%	0.73%	+15.2%

Projets 2011

- **Projet de réalisation d'une plateforme de stockage des déchets verts.** La CCPC met à disposition gratuitement le terrain attenant à la déchèterie de Vauvert. Le Service Environnement a monté un dossier de consultation afin de missionner un bureau d'études pour la réalisation du dossier de demande d'autorisation d'exploiter. Les travaux, qui seront réalisés par le SITOM Sud Gard, auront lieu à la fin de l'année 2011.
- **Accès des professionnels aux déchèteries.** Mise en place de carnets de tickets prépayés.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : EMPLOI – FORMATION – INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de ses missions de développement économique, l'EPCI a compétence en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'insertion professionnelle.

Pour ce faire, le service travaille en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels du territoire : Pôle Emploi, Unité Territoriale de la DIRRECTE, Direction du Développement Economique et de l'Emploi et Direction de l'Insertion du Conseil Général du Gard, organismes consulaires, ...

Missions

Les missions du service sont déclinées en trois axes principaux :

- l'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté.
- la formation et la qualification professionnelle des publics,
- le développement de l'emploi au travers du soutien à l'installation et au développement d'entreprises en Petite Camargue.

Ressources

Budget global du service

Dépenses : 311 335,81 € - Recettes : 137 475,82 €

Nombre d'agents

4 agents, dont 2 mis à disposition, pour 3 ETP au total.

Réalisations 2010

1 - L'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté

2010 : Dépenses = 279 010,23 € - Recettes = 135 108,85 €

1.1 - Le soutien aux structures et dispositifs locaux de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'insertion par l'activité économique

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue (MDEE)

BR 2010 : Dépenses = 122 595.04 € - Recettes = 22 873 €

- Etablissement et suivi de la convention annuelle avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Petite Camargue tenant compte des missions qui lui sont confiées au travers d'axes d'actions clairement identifiés et des moyens afférents octroyés, conformément à la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants, conformément au cahier des charges national des Maisons de l'Emploi, de l'objet de l'association tel que défini dans ses statuts et de la convention annuelle :
 - o Axe 1 : développer une stratégie territoriale partagée,
 - o Axe 2 : participer à l'anticipation des mutations économiques,
 - o Axe 3 : contribuer au développement de l'emploi local,
 - o Axe 4 : réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi,
 - o Axe 5 : accueillir et orienter les personnes en recherche d'emploi.
- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association, au comité technique de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise ainsi qu'aux réunions spécifiques aux différentes actions conduites par la MDEE : forums emploi, marketon....

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays Vidourle Camargue (PLIE)

BR 2010 : Dépenses = 24 014.25 € - Recettes = 6 159.00 €

- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association, à l'intégration du dispositif PLIE au sein de la Maison de l'Emploi,
- Participation au comité technique,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants :
 - o Des actions d'accompagnement : Animation et consolidation de réseau des référents PLIE (3 chargées de mission intervenant sur les territoires des communautés de communes Petite Camargue, Terre de Camargue et la partie Nord du territoire du PLIE à savoir la communauté de communes du Pays de Sommières et les communes adhérentes d'Aigues-Vives, Aubais, Codognan, Gallargues le Montueux et Vergèze),
 - o Des actions de mise en situation de travail : Maintien du partenariat avec les chantiers d'insertion intervenant sur le territoire du PLIE (Centre socioculturel Calade à Sommières, Association Siloé au Grau du Roi et association Passe Muraille à Vauvert)
 - o Des actions d'aide au retour à l'emploi :
 - Poursuite de l'action « Chargée de Relations Entreprises » en vue du développement du partenariat avec les entreprises locales pour favoriser le retour à l'emploi stable et durable des participants du PLIE,

- Reconstitution de l'enveloppe « Aide à la mobilité » qui permet de mettre à disposition des participants PLIE de l'ensemble du territoire du PLIE, 100 jours de location de véhicule auprès du centre socioculturel Calade pour les déplacements liés à une reprise d'activité professionnelle (entretien d'embauche, contrat de travail...),
- Développement de l'enveloppe « Aide individuelle » pour développer la mobilité géographique et la qualification des participants par le financement de modules de formations adéquates.

La Mission Locale Jeunes de Petite Camargue (MLJ)

BR 2010 : Dépenses = 41 304,23€ - Recettes = 5 567,53 €

- Etablissement de la convention annuelle avec la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue stipulant les missions et les moyens afférents octroyés,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants, conformément au cahier des charges national des MLJ, de l'objet de l'association tel que défini dans ses statuts et de la convention annuelle :
 - o Repérage, accueil, information et orientation des jeunes du territoire de la communauté de communes de Petite Camargue,
 - o Accompagnement dans la mise en œuvre des parcours d'insertion dans une approche globale prenant en compte l'ensemble de ses composantes : vie quotidienne, logement, santé...,
 - o Actions pour favoriser l'accès à l'emploi, notamment d'actions dans le cadre des dispositifs de formation alternée ou d'insertion par l'activité économique,
 - o Expertise et observation du territoire,
 - o Ingénierie de projet et animation locale, visant entre autre, la mobilisation des acteurs locaux dans une démarche d'appropriation d'un outil de développement local au service des jeunes.
- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association,
- Participation au comité de pilotage du dispositif CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), accompagnement renforcé proposé aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle,
- Participation aux commissions du Fonds d'Aide aux Jeunes En Difficulté (FAJED) géré par le service Enfance Famille du Conseil Général, tenues chaque quinzaine au siège de la Mission Locale Jeunes à Vauvert,
- Participation au projet de formation des acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire en matière de Lutte contre les Discriminations, en vue de l'établissement d'un plan d'action commun.

1.2 - L'action référent de parcours PLIE

BR 2010 : Dépenses = 28 021,86 € - Recettes = 26 610 €

Action d'accompagnement individualisé portée depuis 2006, destinée aux adultes les plus en difficulté (demandeurs d'emploi de longue durée, personnes reconnues travailleur handicapé, allocataires des minima sociaux...). Elle permet d'être soutenu et conseillé dans la construction d'un parcours de retour à l'emploi durable, à une formation qualifiante ou diplômante, à la création d'activité...

L'action est soutenue par Fonds Social Européen, et dans le cadre du CUCS de Vauvert, par l'ACSé, la ville de Vauvert et le Fonds de Développement Social du conseil général du Gard.

- 85 personnes en difficulté qui ont été accompagnées dans la construction de leur parcours de retour à l'emploi, dont :
 - o 24,7 % résidant à Aimargues, 1% à Aubord, 2,4 % à Beauvoisin, 4,7 % à Le Cailar et 64,7 % à Vauvert (43,5% issus des quartiers CUCS),
 - o 62 % de femmes,
 - o 46 % âgés de 26 à 40 ans, 12% de 41 à 45 ans, 15% de 46 à 49 ans et 27 % de plus de 50 ans,
 - o 48% de niveau inférieur au CAP/BEP, 28% de niveau CAP/BEP, 16.5 % de niveau bac et 7,5 % de niveau supérieur au bac,
- 148 étapes de parcours,
- 18 sorties de l'action dont 9 sur emploi durable et 8 participants en étape de sortie positive au 31 décembre.

2 - La formation et la qualification professionnelle des publics

BR 2010 Axe 2 : Dépenses = 63 074,85 € - Recettes = 73 899.32 €

Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP)

BR 2010 : Dépenses = 62 438.38 € - Recettes = 73 899.32 €

- Suivi de la mise à disposition des locaux et des moyens afférents : télécommunication, fluides... avec les services techniques intercommunaux,
- Suivi de l'activité.

L'antenne vauverdoise du CFPPA du Gard

Centre de formation et centre de bilan et de conseil en ressources humaines

BR 2010 : Dépenses = 636.47 € - Recettes = 0 €

- Suivi de la mise à disposition des locaux avec les services techniques intercommunaux : travaux et aménagement nécessaires à la poursuite de l'activité.
- Suivi de l'activité du centre de formation.

3 - L'accompagnement des entreprises du territoire dans leurs processus de gestion des ressources humaines

BR 2010 Axe 3 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €

Signature d'un contrat de service qualité avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise et Pôle Emploi

Négociation des termes du Contrat Service Qualité entre Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi et la Communauté de communes et coordination des rôles de chacun pour optimiser l'accompagnement des entreprises s'installant ou se développant sur le territoire intercommunal. Seront concernés dans un premier temps les entreprises s'installant sur la ZAC Côté Soleil et l'EHPAD.

Bilan développement durable

- Mise en cohérence des objectifs de développement économique du territoire avec l'insertion professionnelle du public.
- Soutien aux dispositifs locaux à vocation d'insertion professionnelle, validés par les politiques publiques générales.

Projets 2011

- Reconduction des conventions annuelles d'objectifs avec l'association Maison de l'Emploi et de l'Entreprise pour la gestion des deux dispositifs PLIE et MdEE, et avec la Mission Locale Jeunes.
- Réalisation de travaux sur le site de l'antenne vauverdoise du CFPPA en collaboration avec la ville de vauvert et le CFPPA.
- Mise en application du contrat de service qualité auprès des entreprises.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Service : TOURISME

La Communauté de communes a pour compétence obligatoire le développement économique de son territoire. Parmi les secteurs de l'économie, l'EPCI a rapidement identifié celui du tourisme comme l'une des clés de voûte d'un développement économique respectueux du territoire de la Petite Camargue.

Associée à un objectif de développement durable, c'est une politique territoriale touristique ambitieuse qui est mise en place afin de faire du tourisme un véritable outil de développement économique et d'attractivité de l'E.P.C.I., tout en respectant son environnement et son identité.

Missions

Les objectifs généraux de structuration, qualification, professionnalisation, développement de l'offre touristique et mise en adéquation avec la demande afin de labelliser et valoriser une micro destination « Nature et Terroir », ont été formalisés en 2010 par un schéma directeur intercommunal quinquennal de l'économie du tourisme et des loisirs.

Ainsi pour la période 2010-2015, les objectifs sont déclinés en 3 axes transversaux :

- 1- La professionnalisation et la mise en réseau des acteurs locaux,
- 2- L'accompagnement des porteurs de projet,
- 3- La promotion et la communication de la micro destination « Nature et Terroir » Camargue Costières,

Eux-mêmes déclinés au travers de 8 axes thématiques :

- 1- Développer l'offre Randonnée,
- 2- Préserver et valoriser le patrimoine bâti et identitaire,
- 3- Faire émerger une offre agritouristique organisée et qualifiée,
- 4- Développer et qualifier l'hébergement,
- 5- Développer le tourisme fluvial,
- 6- Développer les marques afférentes à « Bienvenue au Pays »,
- 7- Développer l'accueil des camping-cars,
- 8- Impulser une offre de pêche de loisirs et une offre équestre.

Ressources

Budget global du service

Dépenses : 160 386,19 €

Recettes (taxe de séjour, séjours au centre d'hébergement, remboursements des charges de personnel mis à disposition...) : 82 579,74 €

Nombre d'agents

4 agents, dont 1 agent mis à disposition, pour 2,24 ETP au total, répartis comme suit :

- Personnel d'encadrement du service : 0,91 ETP (0,50 ETP + 1 ETP sur 5 mois soit 0,41 ETP sur l'année)
- Centre d'hébergement La Petite Camargue : 0,33 ETP de responsable (1 ETP sur 4 mois) plus le personnel mis à disposition par le service restauration scolaire pour le service et l'entretien du bâtiment)
- Mise à disposition auprès de l'Office de Tourisme : 1 ETP.

Réalisations 2010

- Internalisation du Pôle Touristique Costière Camargue Méditerranée (missions et personnel) afin de simplifier et optimiser les complémentarités entre les deux structures.
- Réorganisation du service Tourisme intercommunal et formalisation de son action par la mise en place d'un schéma directeur intercommunal de l'économie du tourisme et des loisirs pour les années 2010-2015.
- Déclinaison du schéma directeur en un plan d'action pour l'année 2010.

Axe transversal 1 : Accompagnement des Porteurs de Projet (BR 2010 : Dépenses = 0 €)

Accompagnement de 10 porteurs de projets dans leur démarche de création et de développement de leur activité, principalement dans les secteurs des loisirs de pleine nature (les manades de taureaux accueillant du public représentent 80 % de ces porteurs de projet). Les 2 autres concernent, pour l'un l'accueil touristique dans le cadre de visites d'un monument historique et pour l'autre la conception et commercialisation de séjours touristiques.

Axe transversal 2 : Communication et Promotion (BR 2010 Axe transversal 2 : Dépenses = 3 396,64 €)

- Lancement d'une communication touristique homogène avec visuel commun à l'ensemble des documents : guide Découverte avec le Pôle Touristique Costières Camargue Méditerranée, guide Patrimoine, documents d'information courants de l'Office de Tourisme (animations, historiques des villages...)
- Participation à la création et à la gestion du site Internet de l'Office de Tourisme.

Axe transversal 3 : Mise en réseau des acteurs locaux

Chaque axe thématique concourt à l'objectif transversal de mise en réseau des acteurs locaux.

Axe thématique 1 : Développer l'offre de randonnée (BR 2010 Axe 1 : Dépenses = 8 182,80 €)

- Lancement du marché en vue de la requalification du réseau existant (75 km), de son extension aux communes d'Airargues et d'Aubord, de l'intégration des nouvelles structures existantes (Voie Verte, boucles cyclodécouverte...), et de sa labellisation Gard Pleine Nature.
- Entretien du réseau existant
- A noter : 262 demandes d'informations sur la randonnée à l'office de tourisme en 2010

Axe thématique 2 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti et identitaire (BR 2010 Axe 2 : Dépenses = 30,93 €)

2-1 : Plan Patrimoine (BR 2010 Action 2-1 : Dépenses = 0 €)

- Lancement d'un second plan de restauration du petit patrimoine bâti non classé : inventaire et choix des édifices à restaurer.
- Recherche des soutiens techniques et financiers auprès du Conseil général du Gard.

2-2 : Villages de Caractère (BR 2010 Action 2-2 : Dépenses = 0 €)

Accompagnement de la commune de Le Cailar, avec le Comité Départemental du Tourisme du Gard, en vue de l'obtention du label Villages de Caractère : création des commissions communales Tourisme et Urbanisme, animation de la commission communale Tourisme.

2-3 : Journées Européennes du Patrimoine (BR 2010 Action 2-3 : Dépenses = 30,93 €)

- Réalisation interne d'un programme recensant les propositions en Petite Camargue
- Propositions d'animations patrimoniales avec l'Office de Tourisme et ses partenaires : 3 visites commentées, 85 participants - 2 conférences, 53 participants - 1 exposition, 57 visiteurs.

Axe thématique 3 : Emergence d'une offre agritouristique organisée et qualifiée (BR 2010 Axe 3 : Dépenses = 10 163,27 €)

3-1 : Plan Qualité Manades (BR 2010 Action 3-1 : Dépenses = 0 €)

- Poursuite du Plan Qualité engagé par le Pôle Touristique Costières Camargue Méditerranée et les 12 manadiers impliqués et reprise du portage du projet par la Communauté de communes,
- Elaboration d'une convention de partenariat avec le Pays Vidourle Camargue et le Comité Départemental du Tourisme du Gard.

3-2 : Plaisirs de Vin (BR 2010 Action 3-2 : Dépenses = 10 163,27 €)

- Accueil d'un stagiaire pendant 3 mois pour concevoir, organiser et animer un week-end vigneron,
- Démarchage de l'ensemble des viticulteurs de Petite Camargue : proposition, conseils, aide au montage d'animation (soirée, visite des domaines...),
- Programmation et organisation des différents temps du week-end :
 - o foire aux vins sur Aimargues : 25 exposants dont 15 caves et domaines de Petite Camargue et 2 invités (muscat de Lunel), 7 producteurs du terroir, un atelier initiation à la dégustation,
 - o exposition photos de S. Baudouin – Syndicat Mixte de la Camargue gardoise sur nos Costières et ses viticulteurs,
 - o soirées dans 4 domaines,
 - o journée découverte dans un domaine, 32 participants.
- Communication de la manifestation avec le service communication

Axe thématique 4- Développement et qualification de l'offre d'hébergement (BR 2010 Axe 4 : Dépenses = 15 848,64 € - Recettes = 30 335,50 €)

4-1 : Centre d'hébergement de groupes La Petite Camargue (BR 2010 Action 4-1 : Dépenses = 15 848,64 € - Recettes = 30335,50 €)

- Exploitation et gestion du centre d'hébergement d'une capacité d'accueil de 69 lits, à compter du 1^{er} septembre 2010, sous convention de gestion avec la mairie de Vauvert,
- Lancement de l'expertise touristique sur le confortement touristique de l'activité du centre par le Comité Départemental du Tourisme du Gard
- Démarches de renouvellement des agréments auprès des services de l'Education Nationale et Jeunesse et Sports.

Axe thématique 5- Développement des marques afférentes à « Bienvenue au Pays » (BR 2010 Axe 5 : Dépenses = 0€)

5-1- Label Cafés de Pays (BR 2010 Action 5-1 : Dépenses = 0 €)

- Suivi des 2 cafés de Pays labellisés,
- Coordination des animations obligatoires dans le cadre du label

5-2- Label A.O.P. Taureau de Camargue (BR 2010 Action 5-2 : Dépenses = 0 €)

Sensibilisation et accompagnement des boucheries charcuteries travaillant le taureau de Camargue dans l'obtention du label.

Outils pour atteindre les objectifs (BR 2010 Axe 6 : Dépenses = 88 087,90 € - Recettes = 52 244.24 €)

6-1- Les conventions de délégation de service public avec l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue (BR 2010 Action 6-1 : Dépenses = 88 087,90 € (subvention, charges et maintenance du bâtiment, mise à disposition de personnel)- Recettes = 28 353,39 € (Remboursement mise à disposition de personnel))

- Reconduction de la convention cadre pour 3 ans (2010 à 2012),
- Adoption de la convention d'objectifs annuelle selon les objectifs de structuration de l'offre touristique, de la promotion et de l'animation territoriale
- Obtention du label Tourisme et Handicap pour les 4 formes de handicap (visuel, auditif, mental et moteur) pour l'Office de Tourisme suite aux travaux réalisés par l'E.P.C.I. en 2009.

6-2- Taxe de Séjour (BR 2010 Action 6-2 : Recettes = 23 890.85 €)

Collectée 2 fois par an auprès de 95 hébergeurs propriétaires d'un ou plusieurs gîtes, chambres d'hôtes, camping ou hôtel

Bilan développement durable

- Valorisation du patrimoine naturel et traditionnel de la Petite Camargue tout en gérant les flux et leur impact sur l'environnement,
- Développement de modes de déplacement doux (réseaux de sentiers)
- Développement de l'accessibilité handicaps

Projets 2011

Axe transversal 1 - Communication et promotion du territoire

- Conception et édition de brochures touristiques.
- Participation à la création et à la gestion du site Internet de l'office de tourisme.
- Participation au salon de la randonnée à Lyon.

Axe transversal 2- Accompagnement des porteurs de projets

Accompagnement des porteurs de projets dans leur démarche de création et de développement de leur activité

Axe thématique 1- Développement de l'offre randonnée

1-1 Extension et requalification du réseau d'itinéraires de promenade et randonnée pédestres, équestres et à vélo.

1-2 Entretien et gestion du réseau de sentiers.

1-3 Evénement « Journée départementale de la randonnée pédestre » avec le Comité départemental de la randonnée pédestre.

Axe thématique 2- Préservation et valorisation du patrimoine bâti et identitaire

2-1 Accompagnement de la commune de Le Cailar dans l'opération label « Villages de Caractère ».

2-2 Plan Patrimoine.

2-3 Evénement « Journées Européennes du Patrimoine ».

Axe thématique 3- Emergence d'une offre agritouristique organisée et qualifiée

3-1 Poursuite du Plan Qualité Manades.

3-2 Oenotourisme et organisation de la 2^{ème} édition de l'événement « Plaisirs de vin ».

Axe thématique 4- Développement et qualification de l'hébergement

4-1 Gestion et exploitation du centre d'hébergement de groupes La Petite Camargue.

4-2 Accompagnement des prestataires d'hébergements marchands dans la réforme du code du tourisme.

Axe thématique 5- Développement du tourisme fluvial

5-1 Exploitation et gestion du port de plaisance de Gallician.

5-2 Développement d'une offre touristique fluviale au départ du port par l'accueil de loueur de coches d'eau.

5-3 Développement de l'attractivité du port.

5-4 Mise en place d'une stratégie marketing.

Axe thématique 6- Développement des marques afférentes à « Bienvenue au pays »

6-1 Poursuite de la sensibilisation des cafetiers au label « Cafés de pays » sur les communes non concernées (Aimargues, Aubord et Beauvoisin).

6-2 Sensibilisation des restaurateurs au label « Assiettes de pays ».



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : CULTURE

Missions

Cette mission est affectée au Service « Emploi/Tourisme » et a pour vocation de faciliter l'accès aux manifestations ayant une vocation intercommunale ainsi qu'à l'art contemporain.

Ressources

Budget global du service : Dépenses : 15 395,64 € - Recettes : 800 €

Nombre d'agents : 1 agent - 0,20 ETP

Réalisations 2010

1 – Soutenir les manifestations à vocation intercommunale

(2010 : Dépenses = 13 000 €)

Atout Fil (2010 : Dépenses = 6 500 €)

- Suivi de la convention triennale d'objectifs et de moyens avec le centre culturel Robert Gourdon pour la manifestation Atout Fil.

Courant Scène (2010 : Dépenses = 6 500 €)

- Suivi de la convention triennale d'objectifs et de moyens pour l'organisation de concerts sur les 5 communes de Petite Camargue.

2 – Faciliter l'accès à l'art contemporain

(2010 : Dépenses = 2 395,64 € - Recettes : 800,00 €)

- Réalisation d'une exposition d'art contemporain en partenariat avec le FRAC (Fonds régional d'Art Contemporain) Languedoc Roussillon, l'Education Nationale, la ville de Vauvert et le Conseil Général du Gard.
- Prise en charge des transports en bus des classes participantes.
- Résultats : 1 065 visiteurs dont 865 élèves des écoles primaires de Petite Camargue (12 écoles – 39 classes participantes) et du collège de Vauvert.

Projets 2011

- Reconstitution d'une action de diffusion culturelle à destination du public scolaire de Petite Camargue en partenariat avec l'Education Nationale et le centre culturel Robert Gourdon.
- Poursuite du soutien à Atout fil et Courant Scène.
- Intégration de la salle d'exposition de la capitainerie du port de plaisance de Gallician dans les objectifs du service.

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

UNE QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICES

- Maison de la Justice et du Droit
- Centre Local d'Information et de Coordination
- Ecole de Musique de Petite Camargue
- Service de Restauration Scolaire





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

La Maison de Justice et du Droit située au 310 Rue Emile Zola à VAUVERT est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00. Il s'agit d'un lieu d'accès au droit pour tous. Ses services sont gratuits et accessibles à tous les habitants de la Petite Camargue et ce en toute confidentialité.

Missions

La Maison de la Justice a à la fois une mission judiciaire et une mission d'accueil, d'information juridique et d'orientation du justiciable.

Elle a pour mission de développer des réponses alternatives aux poursuites pour lutter contre la petite et moyenne délinquance.

Elle constitue un cadre privilégié pour mettre en oeuvre des mesures de médiation et conciliation judiciaire en matière civile, pour mener des actions d'aide aux victimes et d'aide à l'accès au droit.

La Maison de justice réserve un accueil permanent spécifique et gratuit afin d'apporter un soutien matériel, moral et juridique immédiat aux victimes d'infractions et de permettre aux personnes de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires.

Pour répondre aux besoins de chacun, des permanences sont tenues sur rendez-vous par plusieurs intervenants :

- **ADIL** : Information juridique, financière et fiscale sur les questions relatives au droit du logement.
- **AGAVIP** : Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales
- **Conciliateur de Justice** : Il favorise le règlement amiable des conflits
- **Avocat et Avocat de l'enfant** : Il assure des consultations juridiques

→ **C.I.D.F.F.** : (Centre d'Information des Droits de la Femme et la Famille) accueil, écoute et information se rapportant au droit de la famille, droit du travail...

→ **Défenseur des droits** : il favorise le règlement amiable entre un administré et une administration (ou un organisme chargé d'une mission de service public).

Réalisations 2010

Bilan de l'année 2010 : l'activité n'est plus en baisse bien que la MJD ne soit ouverte que 4 jours par semaine.

Dans le cadre de sa mission de communication, la MJD a répondu à l'invitation du Commandant de la Compagnie de Vauvert, le Chef d'Escadron LOINTIER, qui a permis de rencontrer les trente sept maires des communes couvertes par la compagnie départementale de Vauvert et les responsables de la police municipale de ces communes. Les missions et fonctionnement de la MJD ont ainsi pu être présentés.

1- Visites et appels téléphoniques

1052 personnes et 1807 appels ont été reçus en 2010. En 2009, 1062 personnes et 1787 appels avaient été reçus.

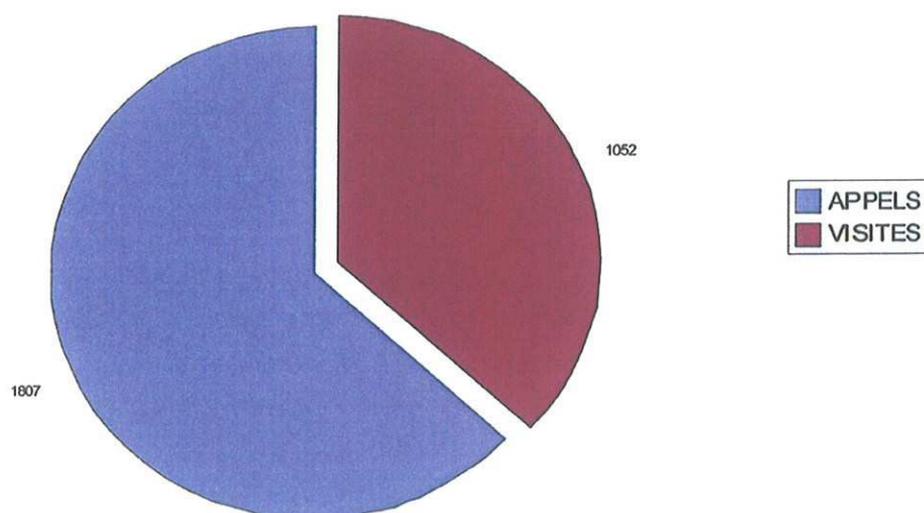
Les intervenants, quant à eux, ont reçu 1125 personnes.

(Voir graphique ci-joint)

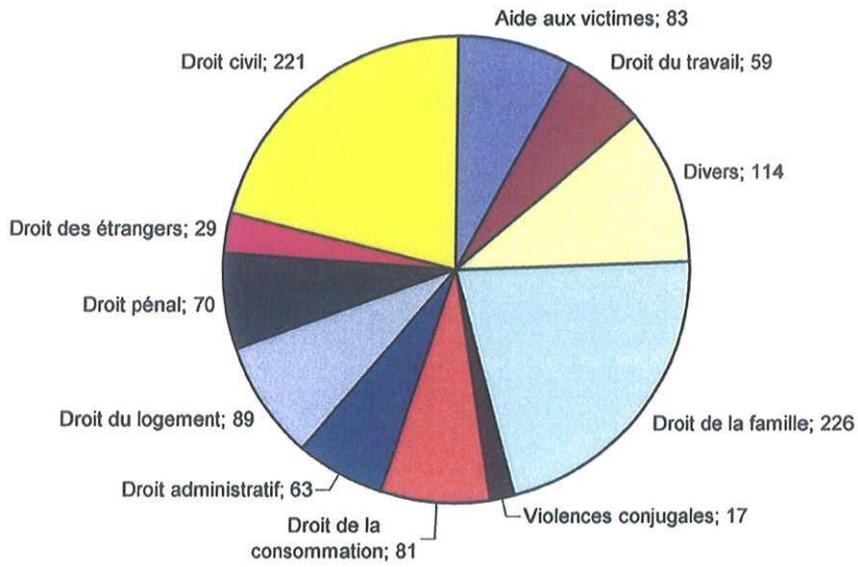
2- Analyse des demandes du public à partir des visites

(Voir graphique ci-joint)

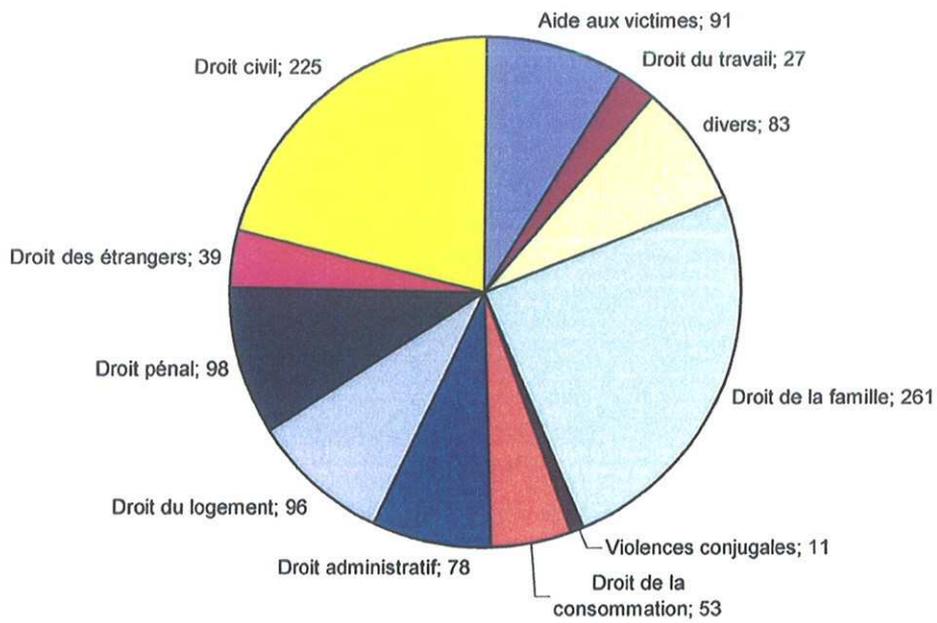
Visites et appels



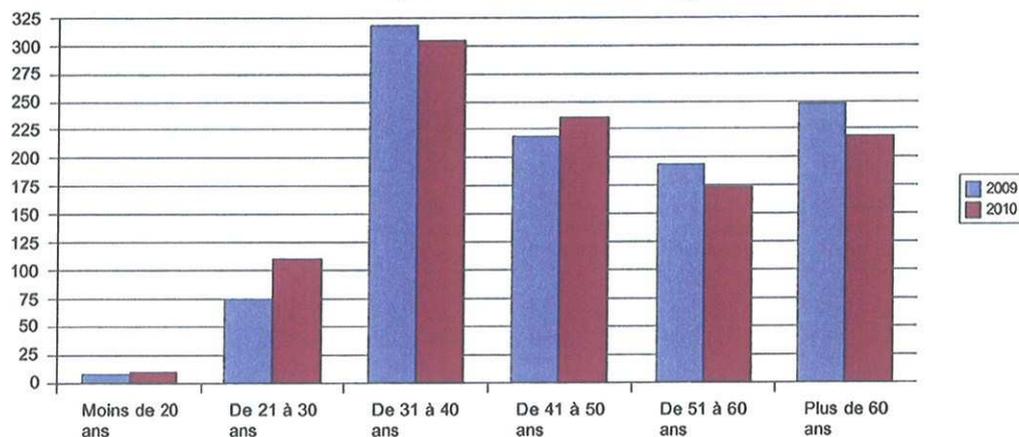
Nature des demandes en 2010



Nature des demandes 2009



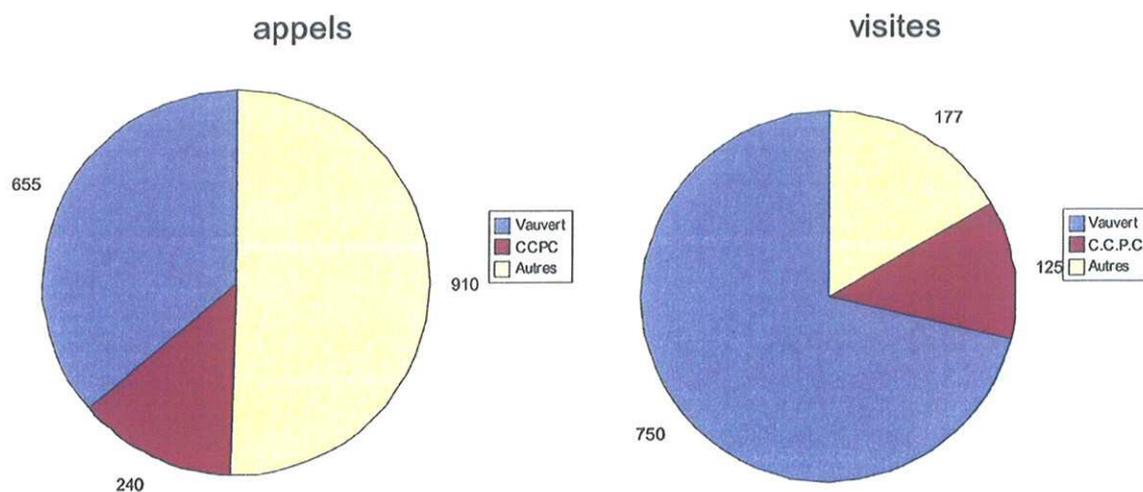
Fréquentation selon l'âge



En 2009, tout comme en 2010, 55 % du public reçu était féminin.

3 - Localisation géographique des visites et des appels

→ En 2010, 84 communes ont pu utiliser les services de la Maison de Justice.



En 2009, 75 communes ont pu utiliser les services de la Maison de Justice.
 910 appels et 884 visites provenaient de la C.C.P.C (662 appels et 735 visites de Vauvert)
 917 appels et 158 visites provenaient d'autres villages.

4- Activités des intervenants

INTERVENANTS	RENDEZ-VOUS	PRESENTS
AGAVIP Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales	108	93
C.I.D.F.F. Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille	184	158
VIOLENCES CONJUGALES	77	59
AVOCAT	229	191
HALDE Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité	2	2
AVOCAT DE L'ENFANT	-	1
CONCILIATEURS	175	158
DELEGUE DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	95	82
ADIL Association Départementale d'Information sur le Logement	27	23
ACTEURS JUDICIAIRES		
Délégué du Procureur de la République (Rappels à la loi)	95	67
MEDIATIONS PENALES	4	2
S.P.I.P. Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	341	274
TOTAL	1337	1125

Les chiffres sont identiques en 2009 et 2010

Ressources

Budget :

33 500 € (CCPC, Conseil Général et Ministère de la Justice)

Nombre d'agents

- Personnel employé par la CCPC : 1 adjoint administratif (80 %)
- Personnel employé par le ministère de la Justice : 1 greffier (½ journée par semaine)



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : CLIC

Missions

A) Territoire

Depuis sa création en mars 2003, le Centre Local d'Information et de Coordination de Petite Camargue (CLIC) est rattaché à la Communauté de Communes de Petite Camargue. Ce service administré par un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est placé sous tutelle du Conseil Général qui dispose d'une compétence spécifique. Le CLIC relève du statut de la Fonction Publique Territoriale.

Le territoire d'action de l'EPCI intègre les communes de Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar et Vauvert. Par dérogation statutaire, le territoire d'action du CLIC défini dans le cadre du Schéma Gérontologique Départemental concerne les 4 cantons du Sud du département du Gard (16 communes dont 2 à plus de 10 000 habitants) à l'exclusion de la commune de Bernis depuis le 1^{er} janvier 2010, soit un bassin de vie de 77 739 personnes (recensement population 2008, sources INSEE) avec une démographie en progression de près de 22 % par rapport à 1999, une population de plus de 60 ans de plus de 17 000 personnes dont 1 400 ont dépassé le seuil des 85 ans.

CANTONS

Communes

VAUVERT :	Aubord, Beauvoisin, Vauvert (<i>hors Bernis depuis janvier 2010</i>)
AIGUES-MORTES :	Aigues Mortes, ST Laurent d'Aigouze, Le Grau du Roi
RHÔNY VIDOURLE :	Aimargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Le Cailar, Mus, Uchaud, Vergèze, Vestric/Candiac
SAINT- GILLES :	Générac, St Gilles

B) Cadre d'intervention

Dès l'origine, le service est intégré au réseau des CLIC du département, finalisé en 2005 avec 12 structures aux statuts divers.

La nouvelle organisation de l'action sociale du département en UNITES TERRITORIALES d'ACTION SOCIALE et d'INSERTION (UTASI) sous le nombre de 4 induit des changements en matière de missions et d'intégration. L'unité de rattachement du CLIC Petite Camargue est l'UTASI Camargue Vidourle. L'équipe intégrera le Conseil Général au 1^{er} janvier 2012 au terme de la convention de partenariat reconduite pour 2011.

Les missions du service depuis le 1^{er} Janvier 2010 :

- les évaluations des nouveaux dossiers auparavant réalisées par les assistantes sociales de circonscription, reviennent aux évaluateurs du CLIC qui simultanément négocient le plan d'aide. La personne âgée et son entourage n'ont ainsi plus qu'un interlocuteur référent du suivi de leur dossier.
- le public est élargi à celui des personnes en situation de handicap ; le CLIC est désormais chargé de l'évaluation des dossiers de PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour le volet concernant les aides humaines.

C) Moyens

Moyens humains : 4 coordinateurs, professionnels médico social et 1 agent d'accueil (5 ETP) ainsi qu'une participation des ressources communautaires (comptabilité, RH, entretien).

Logistique : 2 véhicules, locaux mis à disposition par la CCPC, informatique et communication.

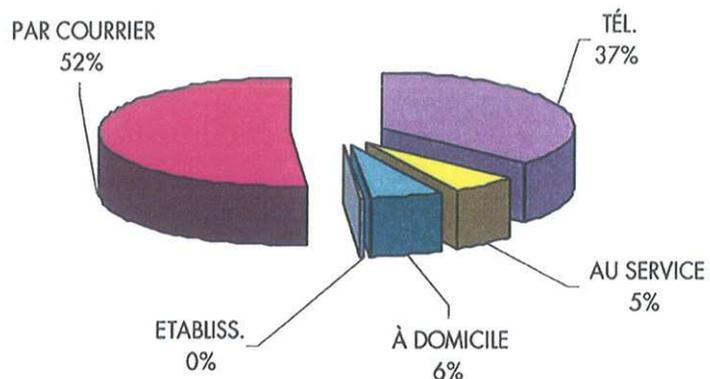
Activité 2010

A) Accueil, information, orientation

1- Les échanges

8744 échanges concernant les situations individuelles, bénéficiaires, entourages et professionnels confondus.

Répartition des 8744 entretiens 2010



Type d'entretien	Nombre
TÉLÉPHONIQUE	3 214
AU SERVICE	470
À DOMICILE	545
EN ETABLISSEMENT	16
COURRIER /FAX /MAIL	4 499

La diminution de 28% par rapport à l'exercice précédent est faussée par un déficit de saisie informatique reposant sur des lacunes en matière d'outil et de disponibilité en personnel du fait de l'investissement sur de nouvelles missions. De plus, le service a contenu pour raison budgétaire son effectif en ne faisant plus appel à du personnel en emploi aidé ou de remplacement, impactant par la même l'enregistrement des demandes d'informations.

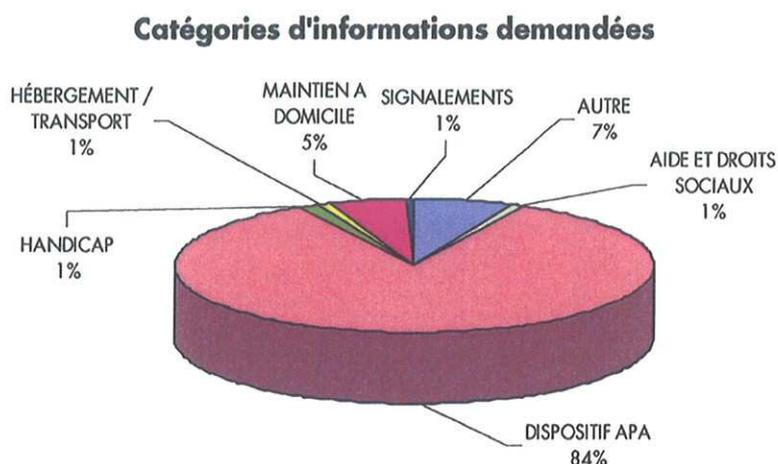
Ainsi, les demandes ne concernant pas une personne déjà suivie par le CLIC n'apparaissent pas, la réception par courrier /fax /mail de certains éléments non substantiels ne sont plus enregistrés.

Ont pu cependant être comptabilisés :

- **545 visites à domicile** réalisées par les quatre évaluateurs afin d'évaluer les besoins de la personne en matière de maintien à domicile et établir un plan d'aide personnalisé ;
- **470 visites du public au service** ce qui conforte la position du service comme étant bien repéré localement ;
- **3214 échanges téléphoniques** concernant les situations individuelles suivies par le service.

2 - Types d'informations demandées

Les informations demandées concernent majoritairement le dispositif APA (mise en place, demande de modification, connaissance du droit...)



Les demandes « Handicap » augmentent depuis le deuxième trimestre 2010, essentiellement centrées sur la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) en raison de la nouvelle mission dévolue au CLIC qui, comme pour l'APA sur le secteur personnes âgées, est mobilisé pour les évaluations des situations. 222 dossiers répertoriés sur le secteur d'intervention.

Le service communique à ce titre aux commissions de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), via les services du Conseil Général, les grilles d'évaluations accompagnées des suggestions d'accompagnement (PCH).

B) Evaluations, plans d'aide (Label de niveau 2)

Le service effectue une mission déléguée du Conseil Général pour l'instruction de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie.

La population du secteur de compétence reconnue dépendante et possédant un droit ouvert à l'APA est de 1325 personnes au 1^{er} janvier 2010 réparties selon les niveaux de dépendance :

GIR 4 : 48.90% GIR 3 : 20.3% *nécessitent une aide pour plusieurs actes essentiels de la vie courante*

GIR 2 : 25.9% GIR 1 : 4.9% *confinées au lit ou/et aux fonctions mentales très altérées*

En 2010, le service a procédé à 488 rejets du dispositif principale conséquence d'une évaluation d'un niveau de perte d'autonomie insuffisante (1^{ère} demande) mais aussi du rétablissement partiel des capacités des personnes (Renouvellements). Le service oriente alors la personne vers le service social qui peut lui délivrer une prise en charge de maintien à domicile et se charge dans certains cas du lien avec l'organisme.

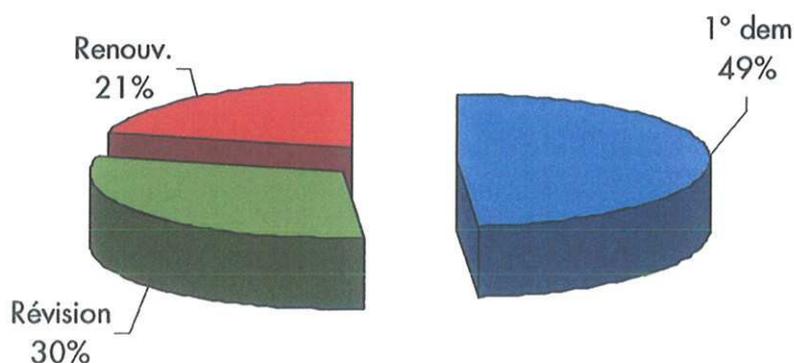
1- Traitement des situations (APA)

Les évaluations des situations donnent lieu à une négociation de plan d'aide avec les usagers et leur entourage en fonction des critères établis dans le cadre d'une procédure départementale et de seuils déterminés par décret. Evaluations et plans sont présentés en commission départementale souveraine dans sa décision.

1° demandes	Révisions	Renouvellements
394	246	169

809 plans d'aide en 2010

Soit -100 dossiers / 2009, baisse de 11% due à la réduction du nombre de révisions (-146) alors que les dossiers de première demande sont en augmentation de 69 (+21%). Pour rappel, l'exercice 2009 avait connu un mouvement de dossiers important du fait de changements tarifaires. Ce bilan correspond à la moyenne des plans réalisés annuellement sur 7 ans (795) mais dont les premières demandes continuent à progresser (+83 / moyenne).



Les premières demandes : le service se charge dans les délais impartis (2 mois à partir de la date d'enregistrement du dossier) de transmettre son rapport à la commission faisant suite à l'évaluation au domicile des personnes. Une procédure d'urgence peut être activée en particulier lors de sorties d'hospitalisation. La durée du plan proposé est généralement de 4 ans. Dans des cas limités, une décision peut porter sur une durée limitée à quelques mois en prévision d'une récupération partielle des capacités.

Les révisions : Les prises en charge peuvent donner lieu à révision en cours de réalisation en cas d'aggravation substantielle de la dépendance ou d'un changement notoire dans les conditions de vie ou d'implication de l'entourage. Ces procédures induisent des réaménagements ou extensions de plans avec nouvelles décisions en commission départementale qui restreint les conditions d'accès.

Les renouvellements : le plan d'aide donne lieu à une procédure de renouvellement au terme de prise en charge selon les mêmes modalités depuis 2010.

Les suivis : Après avoir installé le dispositif en lien avec le prestataire de service, le personnel peut être amené à coordonner les interventions des différents intervenants autour d'une situation complexe, ou jouer un rôle de médiateur. Des rencontres interprofessionnelles sont organisées au domicile ou en circonscription d'action sociale selon le besoin (3 situations en 2010). Dans le cadre de nouvelles procédures concernant la protection juridique des personnes, ce personnel peut interpeller directement le procureur de la république et agir avec tous les professionnels concernés. De façon tout à fait régulière, le service est en lien avec les structures médicalisées dans le cadre du retour au domicile.

Les situations urgentes : le service peut être amené à intervenir en urgence (sortie d'hôpital, défaillance de l'aidant...) pour la mise en place d'aides hors délais nécessaires au maintien à domicile. Une visite à domicile est alors programmée pour un traitement immédiat. Cela représente en 2010, 1/4 des situations : **38% des 1^{er} demandes et 22% des révisions.**

Circuit normal	605	75%
Urgences	204	25%
	809	100%

Le service maintient sa réactivité vis-à-vis de ces situations.

2- Types d'aides mises en place

L'aide humaine

Il constitue le pivot du maintien à domicile. Il s'agit de l'aide la plus fréquemment indiquée. Avec la dépendance, le niveau de qualification est nécessaire pour la prise en compte de l'accompagnement dans les actes de la vie courante dont préparation et prise des repas, aide aux déplacements, maintien des liens sociaux en lien avec l'entourage familial et professionnel. Le volume de l'aide très individualisé dépend du niveau de dépendance et de l'implication de l'entourage.

3 cadres d'emplois différents :

- le mode prestataire : il représente **90%** des aides humaines mises en place en 2010 par l'intermédiaire d'associations ou sociétés de prestations de services qui mettent à disposition leur propre personnel et justifient d'un agrément (15 organismes sur le secteur sont intervenus en 2010, 62.4% des personnes faisant appel à Présence 30, 10.8% à Espace Social, 8.7% à l'ADMR, 6.5% à AMD Colombes pour les plus importants) ; au 1/01/10, 930 personnes en ont utilisé les services.
- l'emploi direct représente **8,3%** des aides humaines mises en place en 2010 : le bénéficiaire est l'employeur de sa ou ses salarié(es) et doit s'acquitter de ses obligations et du respect de la convention collective applicable. Cette formule est fortement déconseillée aux usagers en GIR1 et 2.
- le mode mandataire représente **1,7%** des aides humaines mises en place en 2010 : l'utilisateur employeur de son personnel confie la gestion de l'emploi à un organisme qui propose par ailleurs le personnel de remplacement.

Les autres prestations

- Téléassistance ou télésécurité : l'installation permet à l'utilisateur d'interpeller à tout moment une centrale d'écoute pour une éventuelle intervention de secours au domicile par mise en relation à un réseau de solidarité.

12 organismes sont inventoriés au 1/01/10 pour 314 bénéficiaires pris en charge, 39.8% revenant à ASPAF Présence 30 et 42.03% à Sud TS. L'abonnement est parfois laissé à la charge du bénéficiaire.

- Portage de repas : au 1/01/10, 9 organismes sont recensés sur le secteur pour lesquels 59 bénéficiaires ont perçu une prise en charge APA partielle, 80% des aides relevant du secteur public (CCAS). Les personnes pouvant bénéficier d'aides supplémentaires, ce dispositif n'est pas toujours pris en compte dans le plan.

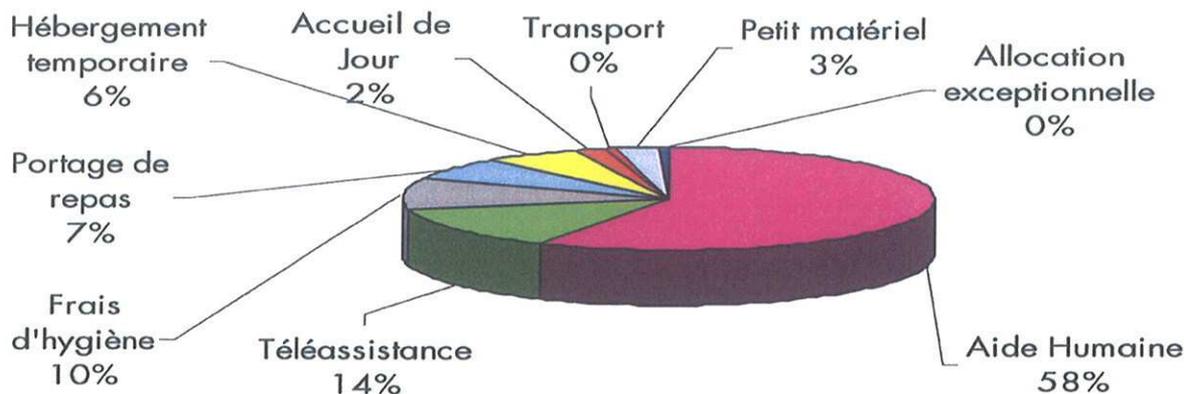
- Frais d'hygiène : versement d'une participation aux frais de protection générés par la dépendance sous certaines conditions, là aussi pas nécessairement pris en compte.

- Accueil de Jour et Transport, Hébergement temporaire : formules constituant un répit pour l'entourage et une possibilité d'adaptation en milieu institutionnel pour le bénéficiaire.

Plans d'aide réalisés en 2010

Type d'aide	Nb de plans
Aide Humaine	666
Téléassistance	155
Frais d'hygiène	112
Portage de repas	79
Hébergement temporaire	68
Accueil de Jour	23
Transport	4
Petit matériel	34
Allocation exceptionnelle	5

Aides mises en place via les plans d'aide





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : ECOLE DE MUSIQUE DE PETITE CAMARGUE

Missions

L'Ecole de musique de Petite Camargue est un service public culturel intercommunal qui a pour mission l'enseignement musical et l'accès au plus grand nombre à une éducation et une pratique musicale, associés à la diffusion et éventuellement à la création.

Cet enseignement et cet accès peuvent revêtir les formes stylistiques et pédagogiques les plus diverses en passant par un apprentissage permettant de maîtriser techniques instrumentales et vocales, connaissances des répertoires et moyens d'expression, en vue, essentiellement, d'une pratique amateur ou d'un éventuel accès dans un conservatoire à rayonnement départemental ou régional (CRD ou CRR).

L'Ecole de musique est ouverte à des publics extrêmement divers : par leurs âges, par leurs origines sociales et professionnelles, par leurs goûts, par leurs traditions et origines culturelles, par la nature de leurs demandes.

L'Ecole de musique participe activement à la vie artistique dans son aire de rayonnement, dont elle est un élément "moteur" et mène quelquefois des actions de sensibilisation auprès des scolaires. Le développement des pratiques collectives et pratiques amateurs sont les composantes majeures de son règlement pédagogique.

Depuis 2007, conformément aux orientations du "Schéma départemental des enseignements artistiques" mis en place par le Conseil Général du Gard, l'Ecole de musique assure le rôle d'établissement "ressource" sur un territoire couvrant le pays Vidourle Camargue et qui regroupe les écoles de Calvisson, Gallargues le Montueux, Le Grau du Roi, Vergèze et Sommières.

Indicateurs chiffrés – Rentrée 2010

A) Personnel

- 1 Directeur - titulaire - Assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique
 - 1 Secrétaire - titulaire (80 %) – Adjoint administratif
 - 1 Agent / Animateur - titulaire (80 %) – Adjoint technique
 - 2 Enseignants - titulaires - Assistants territoriaux d'enseignement artistique
 - 6 Enseignants - titulaires - Adjoint d'animation
 - 5 Enseignants - non titulaires - contractuels
 - 11 Enseignants - non titulaires - contractuels / Intermittents du spectacle
- Titularisation en qualité d'Adjoint d'animation de :
 - 1 professeur de piano et formation musicale, sur un poste à temps plein,
 - 1 professeur de flûte, formation musicale et chant choral, sur un ½ poste.
 - 2 départs de l'Ecole de Musique : (1 : retraite ; 1 professeur en partance pour exercer les fonctions de Directeur de l'Ecole de Musique Associative de Lunel.

B) Horaires

- 450 h hebdomadaires de cours sont prodiguées à l'école de musique.
- - Titulaires 198,50 h (44,11 %)
 - Contractuels 42,55 h (9,5 %)
 - Contractuels / Intermittents 208,75 h (46,39 %)

C) Effectifs

- Effectif total de 793 élèves, soit une augmentation de 5,73 % par rapport à l'an dernier.
- - 620 élèves de la CCPC (soit 78,18 % de l'effectif)
 - 173 élèves extérieurs à la CCPC (soit 21,82 % de l'effectif)
- Aimargues 78 élèves, Aubord 54 élèves, Beauvoisin 114 élèves, Bernis 37 élèves, Le Cailar 72 élèves, Mus 20 élèves, Vauvert / Gallician 245 élèves
- 5/6 ans : 36 élèves, 7/11 ans : 245 élèves, 12/15 ans : 155 élèves, 16/18 ans : 39 élèves, étudiants : 28 élèves, adultes : 247 élèves, retraités : 45 élèves.

D) Locaux

- **VAUVERT**
Bd Jean Moulin
au rez de chaussée des
2 bâtiments de l'ancienne
école du Pic d'Etienne
 - 1 Bureau de Direction
 - 1 Secrétariat
 - 3 Salles de formation musicale
 - 1 Salle de répétition orchestre
 - 10 Salles de cours d'instrument
 - 3 WC
 - 1 Coin café
 - 2 Salles blindées pour stockage du matériel
 - 1 Local photocopie

- **AIMARGUES**
 - 1 Salle au foyer socio-éducatif
 - 1 Salle "Salle des Traditions"

- **AUBORD**
 - 2 Salles au "Hangar"
 - 1 Salle à la cantine
 - 1 Salle "BCD" à l'école primaire

- **BEAUVOISIN**
 - 1 Salle à l'école primaire

- **BERNIS**
 - 1 Salle au "Vieux Mûrier"

- **LE CAILAR**
 - 1 Salle "Salle Léon Pasquier"

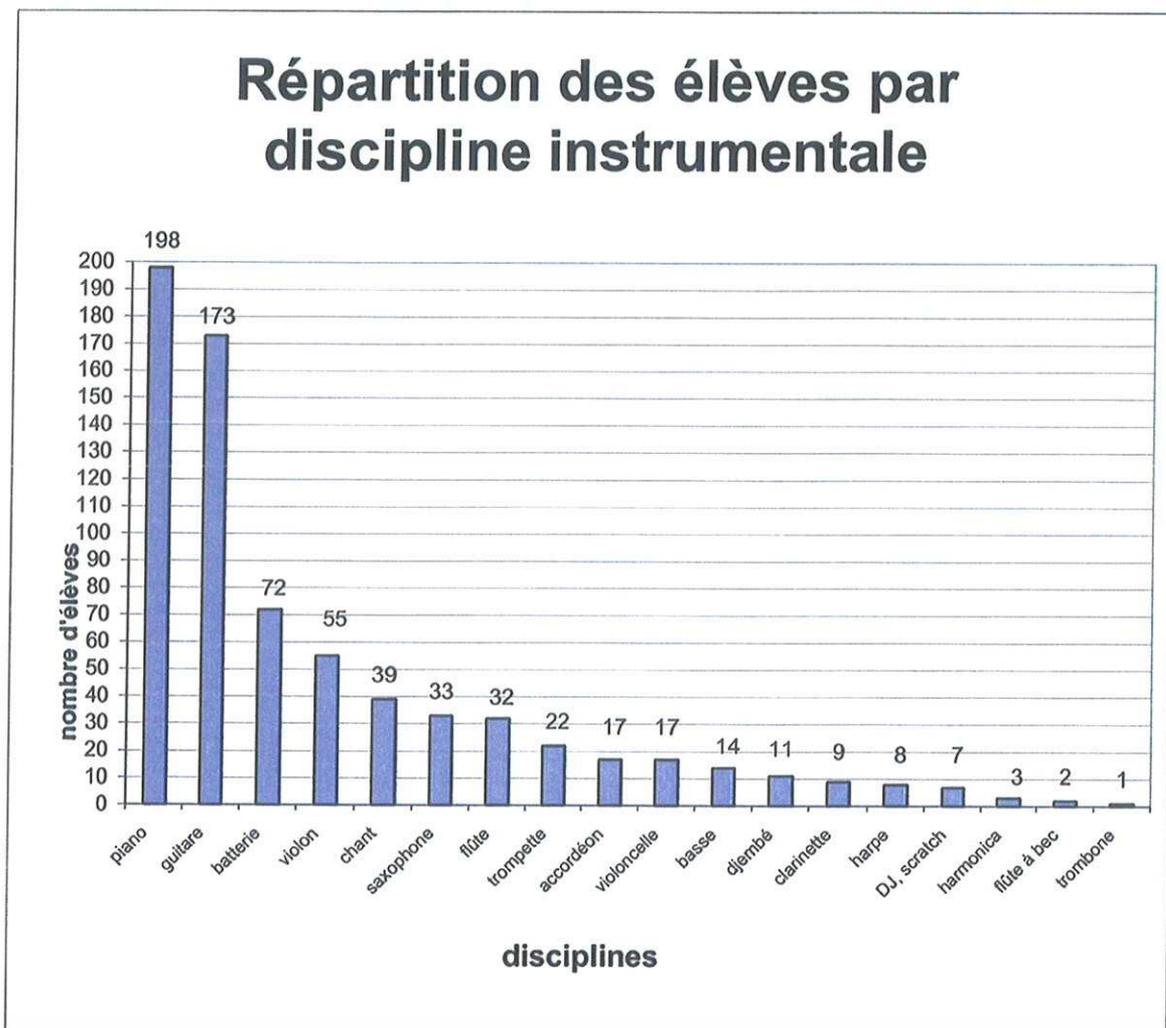
A la vétusté des locaux de l'Ecole vient désormais s'ajouter un manque de salles consécutif à l'étalement des plages de travail des enseignements.

Une solution est envisageable : la réalisation, au prochain budget, d'une cloison dans un couloir afin d'accueillir un cours de guitare ou de saxophone.

E) Disciplines enseignées

Eveil musical, formation musicale, informatique musicale, accordéon chromatique, accordéon diatonique, alto, batterie, chant, clarinette, clavecin, DJ – scratch, djembé, flûte, flûte à bec, guitare, guitare basse, guitare électrique, harmonica, harpe, luth, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, Big band adultes, Big band benjamin, chorale adultes, chorale enfants, ensemble d'accordéons, ensemble de clarinettes, ensemble de guitares, ensemble de harpes, ensemble instrumental benjamin, ensemble instrumental débutants, ensemble Jazz, ensemble de percussions, ensemble de tambours, ensemble de violoncelles, ensemble vocal ados, groupes Rock, improvisation Jazz, musique de chambre, orchestre d'harmonie, orchestre symphonique adultes, quatuor de saxophones.

F) Répartition des élèves par disciplines instrumentales



Ressources

- Budget réalisé 2010 : 560 938,52 €

a) Dépenses

- Personnel 526 738,79 € (soit 93,90 % du budget)
- Gestion courante 34 199,73 € (soit 6,10 % du budget)

b) Recettes

- Cotisations 159 835,96 € (soit 28,50 % du budget)
- Subvention Conseil Général 39 000,00 € (soit 6,95 % du budget)
- Contributions Bernis et Mus 7 383,06 € (soit 1,32 % du budget)
- Remboursement congés maternité 3 909,36 € (soit 0,70 % du budget)
- Contribution CCPC 350 810,14 € (soit 62,53 % du budget)

Réalizations 2010 (concerts et manifestations)

- | | |
|---------------------------|--|
| Samedi 4 septembre 2010 | Forum des associations à Beauvoisin |
| Samedi 11 septembre 2010 | Forum des associations à Bernis et Vauvert |
| Samedi 18 septembre 2010 | Forum des associations à Aimargues |
| Judi 11 novembre 2010 | Cérémonies aux Monuments aux Morts (Beauvoisin, Aubord, Bernis, Vauvert) |
| Samedi 20 novembre 2010 | Concert classique de harpe, chant et guitare à l'église de Gallician |
| Dimanche 21 novembre 2010 | Concert classique harpe, chant et guitare à Aimargues |
| Samedi 27 novembre 2010 | Concert de l'Orchestre d'Harmonie à Milhaud |
| Samedi 4 décembre 2010 | Téléthon 2010 Parvis de la Mairie à Vauvert |
| Samedi 11 décembre 2010 | Concert des ensembles à cordes débutants et benjamin à Bernis |
| Vendredi 17 décembre 2010 | Concert classique de l'orchestre symphonique et ensemble de Musique de Chambre à Vauvert |
| Mercredi 12 janvier 2011 | Concert des ensembles à cordes débutants et benjamin à la crèche de Vauvert |

Samedi 29 janvier 2011	Concert « fête à Boris Vian » avec la participation de la classe de Jazz de l'école de musique, salle Bizet à Vauvert
Vendredi 25 février 2011	Concert du Big Band Théâtre "LE FEMINA" à St gilles
Samedi 26 février 2011	Concert rencontre des Big Band de Rognonas et Petite Camargue à Aimargues
Samedi 19 mars 2011	Concert de harpes et de chant Temple de Le Cailar
Dimanche 20 mars 2011	Concert de harpes et de chant Temple de Vauvert
Samedi 2 avril 2011	Concert "Classique" Temple de Beauvoisin
Dimanche 3 avril 2011	Concert "Classique" Eglise de Le Cailar
Dimanche 10 avril 2011	Concert classes de violoncelles, harpes et guitares des Ecoles de musique de Petite Camargue, d'Ales et Anduze Eglise de Vauvert
Samedi 16 avril 2011	Concert Harmonie Départementale salle Hangar à Aubord
Samedi 16 avril 2011	Concert classes de violoncelles, harpes et guitares des Ecoles de musique de Petite Camargue, d'Ales et Anduze à Méjanès Les Alès
Dimanche 17 avril 2011	Concert Harmonie Départementale au Pont du Gard
Dimanche 17 avril 2011	Concours de batterie salle polyvalente à Beauvoisin
Vendredi 22 avril 2011	Concert Classique pour les scolaires de Beauvoisin au Temple
Dimanche 8 mai 2011	Cérémonies aux Monuments aux Morts (Mus, Cailar, Vauvert)
Vendredi 13 mai 2011	Concert des élèves salle Bizet à Vauvert
Samedi 14 mai 2011	Concert des élèves salle Bizet à Vauvert
Dimanche 15 mai 2011	Concert des élèves salle Mistral à Vauvert
Vendredi 20 mai 2011	Concert des élèves salle Lucien Dumas à Aimargues
Samedi 21 mai 2011	Concert des élèves salle du Hangar à Aubord
Dimanche 22 mai 2011	Concert des élèves salle Lapéran au Cailar
Vendredi 17 juin 2011	Fête de la Musique à Beauvoisin
Samedi 18 juin 2011	Fête de la Musique à Le Cailar
Dimanche 19 juin 2011	Fête de la Musique à Aubord
Dimanche 19 juin 2011	Concert classes de violoncelles, harpes et guitares des Ecoles de musique de Petite Camargue, d'Ales et Anduze à St Bonnet du Gard
Lundi 20 juin 2011	Fête de la musique à Aimargues
Mardi 21 juin 2011	Fête de la Musique à Vauvert

Mercredi 22 et samedi 25 juin 2011	Concerts des Orchestres d'Harmonie de Petite Camargue et de l'École de Musique d'Arles sur des musiques de films avec projection sur grand écran au théâtre Antique d'Arles le 22 et à St Martin de Crau le 25.
Dimanche 26 juin 2011	Concert Chorale Enfants "Théâtre P.L.U.S." à St Séries
Lundi 4 au dimanche 10 juillet 2011	Stage de Jazz (35 stagiaires)
Mardi 5 juillet 2011	Soirée "Jam Session" Place de la Mairie de Le Cailar
Mercredi 6 juillet 2011	Soirée "Jam Session" Square St Jean à Aubord
Jeudi 7 juillet 2011	19h30 Vernissage exposition Jazz Salle Jean Jaurès à Vauvert et Concert des stagiaires Place des Halles
Samedi 9 juillet 2011	Concert du Big Band de l'École de musique arènes de Vauvert en 1 ^{ère} partie d' Omara Portuondo et Chucho Valdes
Dimanche 10 juillet 2011	Concert des stagiaires Centre culturel Robert Gourdon



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2010

Nom du service : RESTAURATION SCOLAIRE

La C.C.P.C. a dans ses compétences statutaires, depuis sa création au 1^{er} Janvier 2001, la gestion de la restauration scolaire, laquelle concerne :

- *Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites, propriétés des communes, et leur entretien,*
- *L'entretien des réfectoires,*
- *L'équipement en matériel et mobilier,*
- *Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas ou à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité,*
- *La fourniture et la livraison des repas,*
- *Le service de table,*
- *La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus.*

Le service est constitué de :

→ 12 restaurants satellites servis en liaison chaude (10 restaurants) ou remise directe (2 restaurants)

→ 2 unités de fabrication

Cuisine centrale de Vauvert

- *Confection des repas pour les écoles de Vauvert et ses hameaux, Beauvoisin et son hameau et Aubord*
- *Confection des repas dans le cadre de prestations de services*
 - . *Cailar : Maison Familiale de vacances « La Manadière » (6000 repas/an)*
 - . *Vauvert : Hébergement de groupe « La Petite Camargue » et l'ALSH de Vauvert (28000 repas/an)*
 - . *Beauvoisin : Crèche municipale (4200 repas/an)*

Cuisine d'Aimargues

- *Confection des repas pour les écoles d'Aimargues et de Le Cailar*

→ Un pôle administratif basé sur la Cuisine Centrale de Vauvert

Missions

- Promouvoir une alimentation équilibrée de qualité

Proposer des repas de qualité axés sur des produits de saison, de proximité et respectueux de l'environnement. Le service de restauration scolaire utilise, selon les saisons, entre 50% et 80% de produits issus de l'agriculture biologique et de filières d'approvisionnements de proximité.

Ainsi, les nouveaux marchés publics de fournitures de denrées alimentaires ont permis d'attribuer différents lots à des opérateurs de proximité :

- Un ESAT local pour les fruits, légumes et l'élevage issus de l'agriculture biologique,
- Un transformateur de viandes AOC taureau de Camargue,
- Un riziculteur de Camargue,
- Un boulanger traditionnel local.

Chaque semaine, 1 repas 100% BIO est servi à près de 1000 enfants, les autres repas contiennent quant à eux, une part variable de produits BIO. Chaque mois au moins, un service de viande de taureau AOC de Camargue est également proposé. Le riz utilisé par nos cuisines est exclusivement du riz de Camargue.

- Proposer les mêmes services à l'ensemble des usagers

Nous attachons une attention particulière à ce que chaque enfant de notre territoire bénéficie des mêmes conditions de service. Le dernier restaurant scolaire à être entré en fonction est celui de Franquevaux qui sert quotidiennement 18 repas. Le service de restauration scolaire s'effectue jusqu'au hameau de Montcalm.

Chaque année des travaux de rénovation ont lieu sur l'ensemble des restaurants afin d'accueillir les enfants dans les mêmes conditions. Les agents du service sont formés à tour de rôle aux premiers secours et aux règles d'hygiène en collectivité.

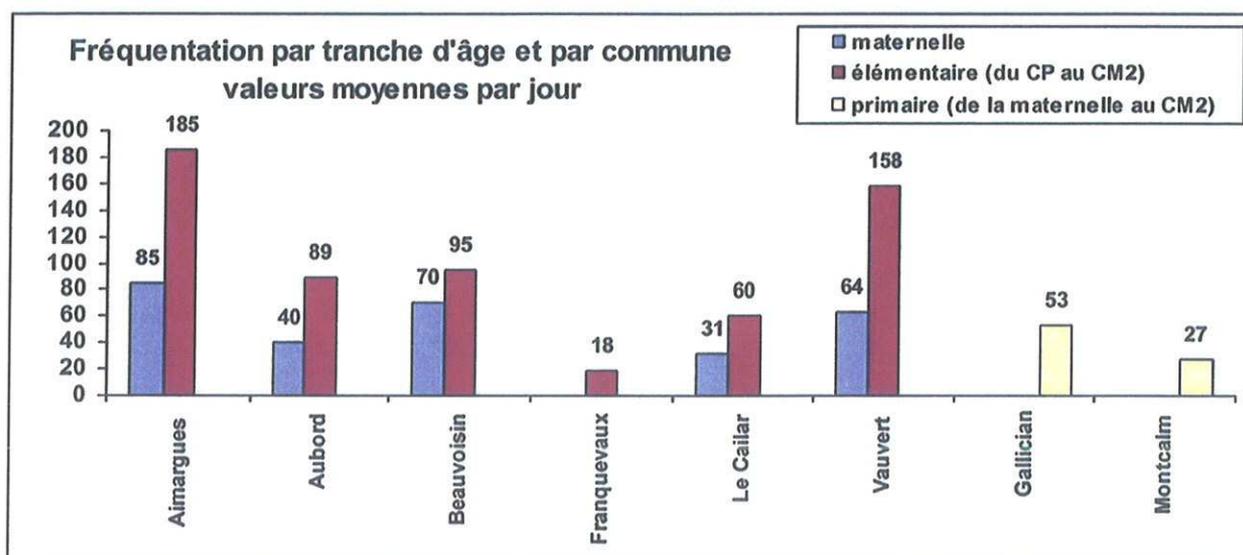
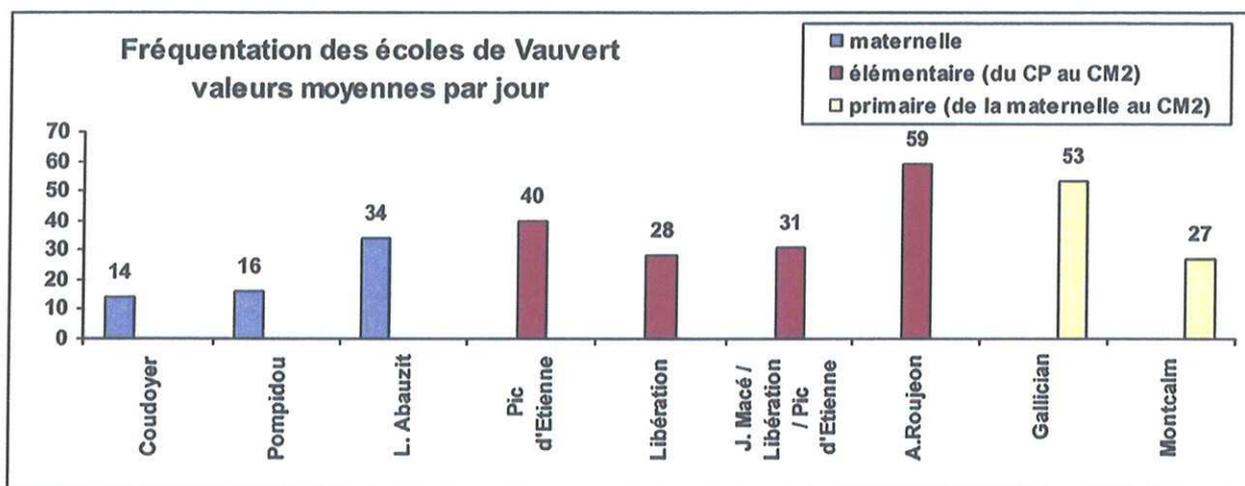
Le même menu et les mêmes tarifs sont proposés aux usagers de l'ensemble du territoire.

- Proposer une offre qui correspond à un besoin social

Pour beaucoup d'enfants, le repas de midi est le seul repas équilibré, consistant et structuré de la journée. Il est donc important, pour un service de restauration scolaire, de proposer une réponse adaptée à chaque type de convive.

Réalisations 2010

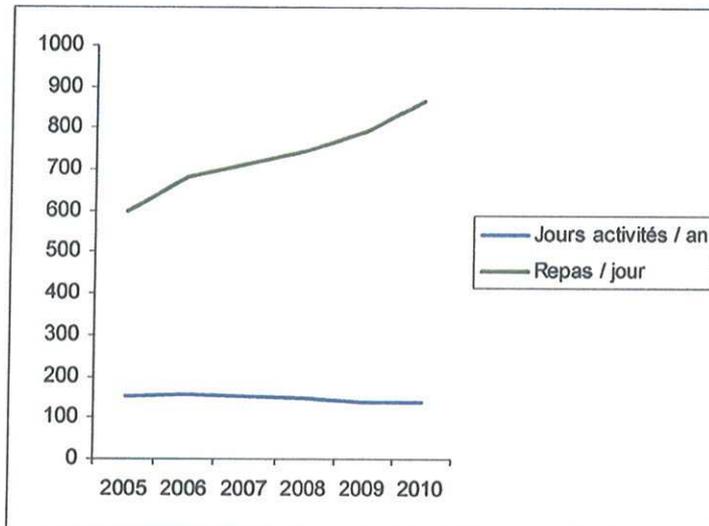
1) ECOLES - Effectifs 2010



Evolution 2005/2010 de la fréquentation (hors prestation de services)

Année	Jours activités / an	Total repas / an	Ecart repas / an	Repas / jour	Ecart repas / jour
2005 (année référence avant création du service)	150	89637	-	598	-
2006	155	105504	15867	681	83
2007	151	107760	2256	714	33
2008	147	109978	2218	748	35
2009	140	110940	962	792	44
2010	139	120579	9639	867	75

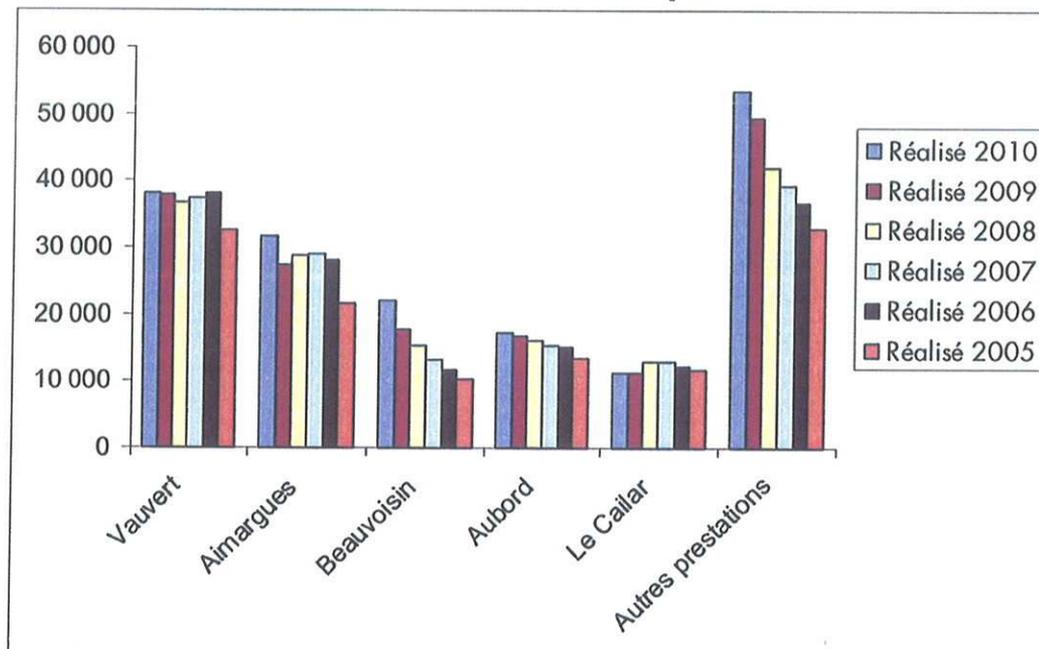
Evolution 2005/2010 de la fréquentation (hors prestation de services)



Evolution du nombre total de repas servis

	Vauvert	Aimargues	Beauvoisin	Aubord	Le Cailar	Autres prestations	TOTAL
Réalisé 2010	38 179	31 714	22 120	17 194	11 372	53 540	174 119
Réalisé 2009	37 852	27 382	17 642	16 861	11 203	49 377	160 317
Réalisé 2008	36 821	28 911	15 279	16 002	12 965	41 932	151 910
Réalisé 2007	37 412	29 030	13 165	15 255	12 898	39 310	147 070
Réalisé 2006	38 207	28 135	11 818	15 174	12 170	36 793	142 297
Réalisé 2005	32 634	21 528	10 245	13 374	11 856	32 847	122 484

Evolution du nombre total de repas servis



2) PRESTATIONS DE SERVICE

Le service intercommunal de Restauration Scolaire est également prestataire de services : en effet, il fabrique et livre des repas à différentes structures extérieures faisant l'objet d'une convention de prestations de services.

Interventions du service de restauration

- Fourniture de repas à l'Association RIVES (repas + goûters + petits-déjeuners) jusqu'en Août 2010 puis passage en gestion municipale à partir du 1^{er} Septembre 2010,
- Fourniture de repas au Centre d'Hébergement de Vauvert géré par l'association RIVES (repas + goûters + petits-déjeuners) jusqu'en Août 2010 puis passage en gestion directe communautaire à partir du 1^{er} Septembre 2010,
- Fourniture de repas à la Manadière (repas + goûters),
- Fournitures de repas pour l'école privée d'Aimargues,
- Fourniture de repas aux crèches de Le Cailar et de Beauvoisin,
- Fourniture de repas pour les centres de loisirs de Le Cailar et d'Aimargues.

2010 : Fin de collaboration avec la Crèche de le Cailar (3 janvier 2011) et avec l'Ecole Privée d'Aimargues (2 Juillet 2010)

3) TRAVAUX 2010 (Fonctionnement et Investissement)

- Equipement mobilier
 - Restaurant scolaire Ecole élémentaire André Roujeon de Vauvert (tables et chaises)
 - Restaurant scolaire Ecole élémentaire d'Aubord (tables, chaises et armoires)
 - Restaurant scolaire Ecole élémentaire de Franquevaux (complément tables et chaises)
 - Restaurant scolaire Ecole maternelle Lucette Abauzit de Vauvert (complément armoires)
 - Restaurant scolaire Ecole Le Cailar (complément armoires)
- Remplacement du système de production d'eau chaude sur la Cuisine d'Aimargues (chauffe-eau solaire)
- Mise aux normes cuisine Aimargues (peinture cuisine, cloison, volet roulant, menuiserie aluminium, vestiaires)
- Mise aux normes cuisine centrale de Vauvert (cloison, cellule de refroidissement, petits matériels, vestiaires)
- Acquisition d'un véhicule de livraison des repas
- Acquisition d'armoire frigorifique pour les restaurants satellites de Aubord, Beauvoisin, et Vauvert
- Acquisition de vestiaires pour les restaurants de Beauvoisin (maternelle et élémentaire) et Aubord (élémentaire)

4) POINTS POSITIFS

- Economies d'énergie (travaux de réfection du système de chauffage et de production d'eau chaude sur Aimargues (environ 6000 Euros),
- Gestion directe du service sur Vauvert et ses restaurants satellites / Bonne entente services ALSH communaux et restauration scolaire communautaire.

Ressources

Budget 2010

- Fonctionnement

1 616 750 Euros en dépenses, 752 343 Euros en recettes

- Investissement

180 100 Euros (Travaux mise aux normes + acquisition de matériels)

Nombre d'agents : 80 agents

1) ECOLES

- AUBORD : 8 agents de service

(Maternelle 3 agents de service / Élémentaire 5 agents de service)

- BEAUVOISIN : 10 agents de service dont 1 mis à disposition

(Maternelle 4 agents de service / Élémentaire 4 agents de service / Franquevaux 2 agents de service dont 1 mis à disposition)

- LE CAILAR : 8 agents de service dont 7 mis à disposition

- AIMARGUES : 14 agents de service

- VAUVERT : 8 agents de service + 16 animateurs

(Roujeon : 1 agent de service et 3 animateurs / ALSH 4 agents de service et 7 animateurs / Gallician 1 agent de service et 3 animateurs / Montcalm 1 agent de service et 1 animateur / Abauzit 1 agent de service et 2 animateurs)

2) CUISINE CENTRALE VAUVERT : 9 agents

6 cuisiniers + 3 agents techniques

3) CUISINE AIMARGUES : 4 agents

3 cuisiniers + 1 agent de service

4) POLE ADMINISTRATIF : 3 agent

1 régisseur recettes central + 1 adjoint technique + 1 chef de service diététicien

Chiffres repères 2010

1) Part alimentaire (Coût des denrées par repas)

2009 : 2,14 € / repas

2010 : 2,08 € / repas

2) Prix de revient des repas (Fabrication, surveillance et nettoyage)

2009 : 8,66 € / repas

2010 : 8,15 € / repas

3) Coût résiduel par repas pour l'EPCI

2009 : 4,88 € / repas

2010 : 4,17 € / repas

4) Coût de fabrication d'un repas sans surveillance livré

2010 : 4,08 € (-0,7 % /2009)

Projets 2011

- Maîtriser les coûts des matières premières (nouveaux marchés publics),
- Rénover le grand restaurant scolaire de Vauvert et diminuer les coûts de fonctionnement induits par l'état actuel du restaurant Vauverdois (Rappel : 6000 Euros d'économie réalisée sur le restaurant d'Aimargues grâce aux travaux d'isolation et de remplacement du système de chauffage),
- Améliorer l'organisation des approvisionnements,
- Améliorer l'organisation des régies.

PREVISIONS A MOYEN TERME (2011-2012-2013)

- Suite à la fin de l'aménagement des lotissements sur Aimargues, la création de nouveaux lotissements sur Beauvoisin, Gallician et Vauvert, de fortes augmentations de la fréquentation du service pour **2011** sont à prévoir. Plus de 200 000 repas devraient être servis et fabriqués, soit près de 15 % d'augmentation (environ 25 000 repas de plus qu'actuellement).
- **2012-2014** : Saturation des capacités de production sur la cuisine centrale de Vauvert : Réflexion sur une délocalisation et une centralisation de la production sur une nouvelle cuisine centrale (fusion de la cuisine centrale de Vauvert et de la cuisine d'Aimargues) sur une autre site de fabrication unique (diminution des coûts de fonctionnement du service).